

**Session du  
20 décembre 2004**



# CONSEIL RÉGIONAL D'Auvergne

## COMPTE RENDU INTÉGRAL DES DÉBATS

Session du 20 décembre 2004

### SOMMAIRE

<b>COMPOSITION DU CONSEIL RÉGIONAL.....</b>	<b>I à XIII</b>
<b>ALLOCUTION DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL D'Auvergne .....</b>	<b>2</b>
<b>DÉBAT GÉNÉRAL.....</b>	<b>10</b>
 <i>RAPPORTS DE LA DEUXIÈME COMMISSION</i>	
CONSTRUCTION DE LA MAISON INTERNATIONALE INTERUNIVERSITAIRE DE CLERMONT-FERRAND PROGRAMME GÉNÉRAL ANNUEL DE TRAVAUX DANS LES LYCÉES .....	49
AUDIT DU CFA DU BTP DE CLERMONT-FERRAND .....	50
COMITÉ AUVERGNE POUR LA RECHERCHE ET LA TECHNOLOGIE (CART).....	50
 <i>RAPPORT DE LA TROISIÈME COMMISSION</i>	
AVIS SUR LA CHARTE DE DÉVELOPPEMENT ET LE PÉRIMÈTRE DÉFINITIF DU PAYS DU HAUT-CANTAL DORDOGNE, DU PAYS DU VELAY, DU PAYS DU FOREZ, DU PAYS DU GRAND CLERMONT ET DU PAYS D'ISSOIRE VAL D'ALLIER SUD ET CONTRATS CADRES DES CONTRATS DE PAYS .....	52
 <i>RAPPORT DE LA SIXIÈME COMMISSION</i>	
TAXE SUR LES PERMIS DE CONDUIRE.....	54
 <b>VŒUX ET MOTION</b>	
VŒU N° 1 concernant la réservation obligatoire sur les trains TÉOZ pour des transports intra-régionaux et la validité des billets TER limitée à un jour déposé par les groupes Vert, Socialiste, Communiste et Républicain .....	55

VCEU N° 2 relatif aux victimes de l'amiante dans l'entreprise « Aubert et Duval » déposé par les groupes Vert, Socialiste, Communiste et Républicain .....	56
VCEU N° 3 relatif aux projets de fermeture de l'Agence Immobilière régionale SNCF et de l'Agence Commerciale Voyageurs de Clermont-Ferrand déposé par les groupes Socialiste, Communiste et Républicain.....	57
VCEU N° 4 relatif à la réalisation du raccordement de l'Autoroute A89 entre Balbigny et La Tour de Salvagny déposé par les groupes Socialiste, Communiste et Républicain.....	57
MOTION condamnant les auteurs de violences et actes de vandalisme sur des biens publics ou privés et à l'encontre d'élus de la République déposée par les groupes Socialiste, Communiste et Républicain, et Vert .....	58
VCEU N° 5 relatif à la contribution des États au budget de l'Europe déposé par les groupes Socialiste, Communiste et Républicain, et Vert .....	60
VCEU N° 6 relatif à l'Accord Général sur le Commerce des Services (A.G.C.S.) déposé par les groupes Socialiste, Communiste et Républicain, et Vert .....	60
VCEU N° 7 concernant le service public de proximité : EDF - GDF déposé par les groupes Socialiste, Communiste et Républicain.....	60
VCEU N° 8 visant à doter les Centres Hospitaliers dont celui de Montluçon des postes nécessaires à leur fonctionnement déposé par les groupes Socialiste, Communiste et Républicain, et Vert .....	60
VCEU N° 9 pour une offre de soins de qualité en Livradois Forez déposé par Monsieur Jean Aulagnier .....	61

## CONSEIL RÉGIONAL D'Auvergne

### VICE-PRÉSIDENTS élus le 2 avril 2004

- Président:** M. Pierre-Joël BONTÉ
- 1<sup>er</sup> Vice-Président :** M. René SOUCHON  
Maire d'Aurillac (Cantal)
- 2<sup>ème</sup> Vice-Président :** M. Jean MALLOT  
Conseiller Municipal de Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier)
- 3<sup>ème</sup> Vice-Président :** M. Jean-Claude MAIRAL
- 4<sup>ème</sup> Vice-Président :** M<sup>me</sup> Arlette ARNAUD-LANDAU  
Maire du Puy-en-Velay (Haute-Loire)
- 5<sup>ème</sup> Vice-Président :** M<sup>me</sup> Anna AUBOIS
- 6<sup>ème</sup> Vice-Président :** M. Yves GUEYDON
- Puis par ordre alphabétique :
- M<sup>me</sup> Dominique BRU  
Conseillère Municipale de Vic-sur-Cère (Cantal)
- M. Alain BUSSIÈRE
- M. André CHAPAVEIRE  
Conseiller Municipal de Brioude (Haute-Loire)
- M<sup>me</sup> Catherine HENRI-MARTIN
- M. Jacques-Bernard MAGNER
- M<sup>me</sup> Françoise MERCIER-RAYET  
Conseillère Municipale de Moulins (Allier)
- M. Jacques MIZOULE  
Conseiller Municipal de Saint-Beauzire (Puy-de-Dôme)

## Conseil Régional d'Auvergne

### COMPOSITION DES COMMISSIONS ORGANIQUES

Formées lors de la réunion du 13 avril 2004

**1<sup>ère</sup> COMMISSION :**  
**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

*PRÉSIDENT :* M. Jean MALLOT  
*VICE-PRÉSIDENT :* M. Jacques MIZOULE  
*SECRÉTAIRE :* M. Alain MERCIER  
*MEMBRES :* M. André CHAPAVEIRE  
M. Éric DUBOURGNOUX  
MME Élisabeth MONTFORT  
M. Jean PRORIOL  
M. Lionel ROUCAN  
MME Élisabeth THÉVENON-DURANTIN

**2<sup>ème</sup> COMMISSION :**  
**POLITIQUE DE LA JEUNESSE, ÉDUCATION ET FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE**

*PRÉSIDENTE :* MME Arlette ARNAUD-LANDAU  
*VICE-PRÉSIDENT :* M. Alain BUSSIÈRE  
*SECRÉTAIRE :* MME Danielle DEMURE  
*MEMBRES :* MME François BLAZY  
M. Yves CARROY  
MME Martine MAHTOUK  
MME Nicole ROUAIRE  
MME Pascale SEMET

**3<sup>ème</sup> COMMISSION :**  
**DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, POLITIQUE CONTRACTUELLE**

*PRÉSIDENT :* M. René SOUCHON

*VICE-PRÉSIDENTE :* MME Dominique BRU

*MEMBRES :* M. Jean AULAGNIER  
M. Bernard FILHOL  
MME Jane GALLEAZI  
MME Christiane LAÏDOUNI  
MME Agnès MOLLON  
MME Marie-Agnès PETIT

**4<sup>ème</sup> COMMISSION :**  
**ENVIRONNEMENT, TRANSPORTS, VOIES DE COMMUNICATION ET ÉNERGIES**

*PRÉSIDENT :* M. Yves GUEYDON

*VICE-PRÉSIDENT :* M. Jacques-Bernard MAGNER

*SECRÉTAIRE :* M. Serge TEILLOT

*MEMBRES :* M. Michel BERGOUGNOUX  
M. Michel BONNEFILLE  
M. Luc BOURDUGE  
MME Françoise NOUHEN  
M. Pierre POMMAREL

**5<sup>ème</sup> COMMISSION :**  
**CULTURE, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE**

*PRÉSIDENTE :* MME Anna AUBOIS  
*VICE-PRÉSIDENTE :* MME Catherine HENRI-MARTIN  
*SECRÉTAIRE :* MME Anne COURTILLÉ  
*MEMBRES :* MME Anne-Marie DELANNOY  
M. Jean-Michel GUERRE  
MME Yvette MERCIER  
MME Marie-Thérèse SIKORA

**6<sup>ème</sup> COMMISSION :**  
**FINANCES, FONDS EUROPÉENS ET RELATIONS INTERNATIONALES**

*PRÉSIDENT :* M. Jean-Claude MAIRAL  
*VICE-PRÉSIDENTE :* MME Françoise MERCIER-RAYET  
*SECRÉTAIRE :* M. Brice HORTEFEUX  
*MEMBRES :* M. Jean-Paul BACQUET  
M. Claude MALHURET  
MME Martine MUNOZ

**COMMISSION CONSULTATIVE « DÉVELOPPEMENT DURABLE »**

*PRÉSIDENTE :* M<sup>ME</sup> Nicole ROUAIRE

*MEMBRES :* M. Jacques-Bernard MAGNER  
M<sup>ME</sup> Yvette MERCIER  
M. Serge TEILLOT

## CONSEIL RÉGIONAL D'Auvergne

### LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES

élus le 2 avril 2004

**ARNAUD-  
LANDAU**  
Arlette

PS

*Date, lieu de naissance :* 15 mars 1952 à Saint-Étienne (Loire)

*PROFESSION :* Fonctionnaire du Trésor en retraite

*MANDATS ÉLECTORAUX :* Maire du Puy-en-Velay (Haute-Loire)

**AUBOIS**  
Anna

PS

*Date, lieu de naissance :* 20 mai 1977 à Nevers (Nièvre)

*PROFESSION :* A.T.E.R.

**AULAGNIER**  
Jean

UPA

*Date, lieu de naissance :* 1 mars 1942 à Ambert (Puy-de-Dôme)

*PROFESSION :* Enseignant

*MANDATS ÉLECTORAUX :* Maire d'Ambert (Puy-de-Dôme)

**BACQUET**  
Jean-Paul

PS

*Date, lieu de naissance :* 11 mars 1949 à Saint-Mandé (Val-de-Marne)

*PROFESSION :* Médecin

*MANDATS ÉLECTORAUX :* Député-Maire de Coudes (Puy-de-Dôme)

**BERGOUGNOUX**  
Michel

UPA

*Date, lieu de naissance :* 16 février 1949 à Brioude (Haute-Loire)

*PROFESSION :* Maître de Conférences Sciences Économiques

**BLAZY**  
Françoise

UPA

*Date, lieu de naissance :* 16 janvier 1946 à Paris (XII)

*PROFESSION :* Assistante Sociale

*MANDATS ÉLECTORAUX :* Adjointe au Maire de Montluçon (Allier)

**BONNEFILLE**  
Michel

UPA

*Date, lieu de naissance :* 4 septembre 1947 à Gannat (Allier)

*PROFESSION :* Agriculteur

**BONTÉ**  
Pierre-Joël

PS

*Date, lieu de naissance :* 27 décembre 1946 à Vichy (Allier)

*PROFESSION :* Expert comptable

*MANDATS ÉLECTORAUX :* Conseiller Général du Puy-de-Dôme

**BOURDUGE**  
Luc

PC

*Date, lieu de naissance :* 3 août 1963 à Chamalières (Puy-de-Dôme)

*PROFESSION :* Agent EDF - GDF

**BRU**  
Dominique

PS

*Date, lieu de naissance :* 25 novembre 1955 à Riom-ès-Montagnes (Cantal)

*PROFESSION :* Éducatrice Sportive

*MANDATS ÉLECTORAUX :* Conseillère Municipale de Vic-sur-Cère (Cantal)

**BUSSIÈRE**  
Alain

PS

*Date, lieu de naissance :* 23 mars 1963 à Montluçon (Allier)

*PROFESSION :* Enseignant

**CARROY**  
Yves

PS

**Date, lieu de naissance :** 10 juin 1951 à Thiers (Puy-de-Dôme)

**PROFESSION :** Chargé de Projet

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Conseiller Municipal de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

**CHAPAVEIRE**  
André

PS

**Date, lieu de naissance :** 12 septembre 1952 à Vieille-Brioude (Haute-Loire)

**PROFESSION :** Attaché Territorial

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Conseiller Municipal de Brioude (Haute-Loire)

**COURTILLÉ**  
ANNE

UPA

**Date, lieu de naissance :** 2 octobre 1943 à Sidibel Abbes (Algérie)

**PROFESSION :** Universitaire

**DELANNOY**  
Anne-Marie

UPA

**Date, lieu de naissance :** 28 octobre 1951 à Thiers (Puy-de-Dôme)

**PROFESSION :** Masseur-Kinésithérapeute

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Maire de Saint-Rémy-sur-Durolle (Puy-de-Dôme)

**DEMURE**  
Danielle

UPA

**Date, lieu de naissance :** 7 octobre 1947 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

**PROFESSION :** Avocat

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Adjointe au Maire de Moulins (Allier)

**DUBOURGNOUX**  
Éric

PC

**Date, lieu de naissance :** 15 mars 1959 à Ambert (Puy-de-Dôme)

**PROFESSION :** Agent SNCF

**FILHOL**  
Bernard

UPA

**Date, lieu de naissance :** 7 juin 1947 à La Salvetat-Peyrales (Aveyron)

**PROFESSION :** Fonctionnaire

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Maire d'Ytrac (Cantal)

**GALLEAZZI**  
Jane

PS

**Date, lieu de naissance :** 1 février 1951 à Chambérat (Allier)

**PROFESSION :** Professeur des Écoles

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Maire d'Huriel (Allier)

**GUERRE**  
Jean-Michel

PS

**Date, lieu de naissance :** 25 mai 1955 à Vichy (Allier)

**PROFESSION :** Directeur d'École Nationale de Musique et de Danse

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Maire de Bellerive sur Allier (Allier)

**GUEYDON**  
Yves

Vert

**Date, lieu de naissance :** 5 août 1951 à Amplepuis (Rhône)

**PROFESSION :** Responsable d'entreprise d'insertion

**HENRI-MARTIN**  
Catherine

PS

**Date, lieu de naissance :** 5 décembre 1943 à Paris (VIII)

**PROFESSION :** Directrice d'organisme de séjours linguistiques

**HORTEFEUX**  
Brice

UPA

**Date, lieu de naissance :** 11 mai 1958 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine)

**PROFESSION :** Préfet

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Député au Parlement Européen

**LAÏDOUNI**  
Christiane

PC

**Date, lieu de naissance :** 22 février 1946 à La Ricamarie (Loire)

**PROFESSION :** Professeur de Lettres en CFA

**MAGNER**  
Jacques-  
Bernard

PS

**Date, lieu de naissance :** 1 juin 1952 à Riom (Puy-de-Dôme)

**PROFESSION :** Directeur de la FETREP

**MAHTOUK**  
Martine

UPA

**Date, lieu de naissance :** 23 décembre 1948 à Saint-Sauveur de Cruzières (Ardèche)

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Maire de Murat (Cantal)

**MAIRAL**  
Jean-Claude

PC

**Date, lieu de naissance :** 4 décembre 1947 à Désertines (Allier)

**PROFESSION :** Instituteur

**MALHURET**  
Claude

UPA

**Date, lieu de naissance :** 8 mars 1950 à Strasbourg (Bas-Rhin)

**PROFESSION :** Médecin

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Maire de Vichy (Allier)

**MALLOT**  
Jean

PS

**Date, lieu de naissance :** 20 août 1952 à Nizerolles (Allier)

**PROFESSION :** Contrôleur d'État

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Conseiller Municipal de Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier)

**MERCIER**  
Alain

UPA

*Date, lieu de naissance :* 4 décembre 1957 à Aydat (Puy-de-Dôme)

*PROFESSION :* Agriculteur

*MANDATS ÉLECTORAUX :* Maire de Nébouzat (Puy-de-Dôme)

**MERCIER**  
Yvette

PC

*Date, lieu de naissance :* 28 août 1949 à Marat (Puy-de-Dôme)

*PROFESSION :* Employée

**MERCIER-  
RAYET**  
Françoise

PS

*Date, lieu de naissance :* 25 novembre 1957 à Retch (Iran)

*PROFESSION :* Avocat

*MANDATS ÉLECTORAUX :* Conseillère Municipale de Moulins (Allier)

**MIZOULE**  
Jacques

PC

*Date, lieu de naissance :* 17 septembre 1941 à Saint-Flour (Cantal)

*PROFESSION :* Retraité

*MANDATS ÉLECTORAUX :* Conseiller Municipal de Saint-Beauzire (Puy-de-Dôme)

**MOLLON**  
Agnès

Vert

*Date, lieu de naissance :* 25 janvier 1958 à Roanne (Loire)

*PROFESSION :* Professeur des Écoles

*MANDATS ÉLECTORAUX :* Conseillère Municipale de Riom (Puy-de-Dôme)

**MONTFORT**  
Élizabeth

UPA

*Date, lieu de naissance :* 29 juin 1954 à Nantes (Loire-Atlantique)

*PROFESSION :* Mère de famille (Juriste en disponibilité)

**MUNOZ**  
Martine

PS

**Date, lieu de naissance :** 24 avril 1954 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

**PROFESSION :** Fonctionnaire Territorial

**NOUHEN**  
Françoise

PS

**Date, lieu de naissance :** 5 mars 1945 à Riom (Puy-de-Dôme)

**PROFESSION :** Responsable de Centre de Formation

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Adjointe au Maire de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

**PETIT**  
Marie-Agnès

UPA

**Date, lieu de naissance :** 24 janvier 1962 au Puy-en-Velay (Haute-Loire)

**PROFESSION :** Conseillère en développement rural

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Conseillère Municipale de Céaux d'Allègre (Haute-Loire)

**POMMAREL**  
Pierre

Vert

**Date, lieu de naissance :** 24 mars 1957 au Puy-en-Velay (Haute-Loire)

**PROFESSION :** Médecin salarié

**PRORIOL**  
Jean

UPA

**Date, lieu de naissance :** 25 novembre 1934 à Beauzac (Haute-Loire)

**PROFESSION :** Cadre

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Député de la Haute-Loire  
Maire de Beauzac (Haute-Loire)

**ROUAIRE**  
Nicole

Vert

**Date, lieu de naissance :** 8 août 1954 à Allanche (Cantal)

**PROFESSION :** Enseignante

**ROUCAN**  
Lionel

Vert

**Date, lieu de naissance :** 12 février 1963 à Valence (Drôme)

**PROFESSION :** Enseignant

**SEMET**  
Pascale

PC

**Date, lieu de naissance :** 19 mars 1962 à Lapalisse (Allier)

**PROFESSION :** Auxiliaire de Vie

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Adjointe au Maire de Cusset (Allier)

**SIKORA**  
Marie-Thérèse

UPA

**Date, lieu de naissance :** 6 mai 1946 à Saint-Hilaire de Pionsat (Puy-de-Dôme)

**PROFESSION :** Secrétaire de direction

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Adjointe au Maire de Saint-Éloy-les-Mines (Puy-de-Dôme)

**SOUCHON**  
René

PS

**Date, lieu de naissance :** 12 mars 1943 à Malzieu-Ville (Lozère)

**PROFESSION :** Inspecteur général de l'agriculture

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Maire d'Aurillac (Cantal)

**TEILLOT**  
Serge

UPA

**Date, lieu de naissance :** 12 avril 1950 à La Tour d'Auvergne (Puy-de-Dôme)

**PROFESSION :** Avocat

**MANDATS ÉLECTORAUX :** Conseiller Municipal de la Bourboule (Puy-de-Dôme)

**THÉVENON-  
DURANTIN**  
Élisabeth

PS

**Date, lieu de naissance :** 16 juin 1973 à Dompierre-sur-Besbre (Allier)

**PROFESSION :** Responsable service promotion - communication



# CONSEIL RÉGIONAL D'Auvergne

## COMPTE RENDU INTÉGRAL DES DÉBATS

---

### SESSION DU 20 DÉCEMBRE 2004

---

*La séance est ouverte à 16 h 07  
Sous la présidence de Monsieur Pierre-Joël Bonté.*

*Monsieur Souchon, 1er Vice-Président, procède à l'appel des Conseillers régionaux.*

**Sont présents :**

Mme Arlette Arnaud-Landau	M. Brice Hortefeux
Mme Anna Auboïs	Mme Christiane Laïdouni
M. Jean Aulagnier	M. Jacques-Bernard Magner
M. Jean-Paul Bacquet	Mme Martine Mahtouk
M. Michel Bergognoux	M. Jean-Claude Mairal
Mme Françoise Blazy	M. Claude Malhuret
M. Michel Bonnefille	M. Jean Mallot
M. Pierre-Joël Bonté	M. Alain Mercier
M. Luc Bourduge	Mme Françoise Mercier-Rayet
Mme Dominique Bru	M. Jacques Mizoule
M. Alain Bussière	Mme Agnès Mollon
M. Yves Carroy	Mme Élisabeth Montfort
M. André Chapaveire	Mme Martine Munoz
Mme Anne Courtillé	Mme Françoise Nouhen
Mme Anne-Marie Delannoy	M. Pierre Pommarel
Mme Danielle Demure	M. Jean Proriot
M. Éric Dubourgoux	Mme Nicole Rouaire
M. Bernard Filhol	M. Lionel Roucan
Mme Jane Galleazzi	Mme Marie-Thérèse Sikora
M. Jean-Michel Guerre	M. René Souchon
M. Yves Gueydon	M. Serge Teillot
Mme Catherine Henri-Martin	Mme Élisabeth Thévenon-Durantin

**Sont excusées :**

Mme Yvette Mercier  
Mme Marie-Agnès Petit  
Mme Pascale Semet

**M. SOUCHON** : Je vous remercie et constate que le quorum est largement atteint.

## ALLOCUTION DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL D'Auvergne

**M. LE PRÉSIDENT** : Je vous remercie. Monsieur Renouf représentant Monsieur le Préfet de Région, Mesdames, Messieurs les Conseillers régionaux, mes chers collègues.

Edmond Leclanché nous a quittés.

C'était une figure de la Résistance en Auvergne. Jusqu'au bout, il s'est battu pour les valeurs qui l'avaient amené à rejoindre le maquis.

Jusqu'au bout, il s'est battu pour que la mémoire du combat mené durant la seconde guerre mondiale ne soit pas perdue.

Récemment encore, j'ai présidé une réunion de travail à ses côtés, pour évoquer la réhabilitation du site du Mont-Mouchet.

Malheureusement, Tonio ne verra pas le nouvel aménagement du Mont-Mouchet. Je lui ai promis que nous ne laisserions pas ce site sombrer dans l'oubli. Nous tiendrons, tous ensemble, cet engagement.

Je vous propose de respecter une minute de silence à la mémoire de Tonio, Edmond Leclanché.

*L'assistance se lève pour respecter une minute de silence.*

Avant de débiter le discours non protocolaire mais politique de cette Assemblée, je voudrais remercier les services du Conseil régional et ceux de l'État, et vous dire que cette année encore, nous ne retournerons pas à Bruxelles, d'argent.

Nous avons trouvé les justificatifs nécessaires pour ne pas restituer des Fonds européens. Je crois que cela a été jusqu'au dernier moment une certaine angoisse de la part de tous, n'est-ce pas Monsieur Renouf ?

*Applaudissements.*

En ouverture de cette session durant laquelle nous allons évoquer les orientations budgétaires du Conseil régional pour l'année 2005, je voudrais vous faire part des inquiétudes et des espoirs que m'inspire la situation actuelle.

Bien sûr, mes inquiétudes sont nombreuses.

Inquiétudes d'abord pour l'exercice même de la démocratie, lorsque le domicile privé d'un élu du Conseil régional est pris pour cible.

Je voudrais ici, publiquement, assurer Lionel Roucan, son épouse, ses enfants, de la solidarité de l'ensemble des élus du Conseil régional face à l'agression nocturne dont ils ont été les victimes.

Je voudrais remercier Monsieur le Préfet pour la rapidité avec laquelle les services de gendarmerie ont mené l'enquête à son terme et identifié l'auteur de cette agression.

Comme vous le savez, certains tentent de faire monter la pression sur la question des installations de porcheries industrielles en Auvergne.

Si nous comprenons qu'il y ait débats entre les tenants d'une agriculture intensive et les tenants d'une agriculture de qualité, je sais que vous veillerez, les uns et les autres, à ce que ces débats se fassent dans le respect de la loi et dans le respect de l'état de droit.

Les démocrates que nous sommes n'accepteront, ni les intimidations, ni les menaces, ni les agressions.

Inquiétudes aussi quant à la politique gouvernementale.

Hausse du chômage, de la précarité, cadeaux fiscaux aux plus riches, coups sévères et multiples contre les plus démunis et les couches populaires, remise en cause des 35 heures, réforme des retraites, affluence record aux « Restos du Cœur » et autres associations caritatives...

Les derniers chiffres de l'INSEE indiquent que les objectifs de croissance du Gouvernement pour 2005, pourtant modestes, ne seront pas tenus et que la consommation restera au plus bas, en raison de la baisse continue du pouvoir d'achat des Français.

Cette politique n'en finit pas de plonger le pays dans le doute. Notre économie ne va pas bien.

On peut incriminer le contexte international, le prix du pétrole ou la faiblesse du dollar.

C'est exonérer un peu vite les deux ans et demi d'action gouvernementale de l'équipe Raffarin.

Et, si Monsieur Sarkozy est parti, la politique économique reste la même, une politique tout entière dédiée aux privilégiés, une politique qui mène le pays dans le mur.

Mes inquiétudes sont également vives quant au désengagement de l'État que nous vivons depuis plusieurs années et ce, dans tous les domaines.

Ce désengagement touche notamment les collectivités qui, conscientes du retrait de l'État, se tournent vers les Départements et les Départements vers le Conseil régional.

La Région soutiendra les projets qui le méritent mais, pour autant, n'aura pas les moyens de se substituer à l'État, qui doit rester le garant de la solidarité nationale, en particulier en faveur des territoires les plus pauvres, qui ne doivent pas être laissés pour compte.

Ce désengagement de l'État qui touche notre Région déjà surendettée, n'arrive malheureusement pas seul.

Ses effets vont se conjuguer avec la « décentralisation dite Raffarin », avec ce qui se révèle être un transfert pur et simple des déficits de l'État.

Il n'y aura pas plus de proximité avec la décentralisation, il n'y aura pas de simplification.

Bien au contraire, le transfert des personnels TOS, par exemple, est en train de soulever des problèmes en rafales alors que l'intérêt pour les usagers de l'école, pour les élèves, pour les enseignants, pour les parents, pour les TOS eux-mêmes, cet intérêt est nul.

Mais la décentralisation ne se limite pas au transfert des TOS et là, vous me permettez, Monsieur le Représentant du Préfet, de regretter l'attitude de l'État concernant la décentralisation des formations sanitaires et sociales.

Nous avons appris, il y a quelques jours, que nous allions devoir prendre en charge les bourses des élèves de ce secteur, dès le premier trimestre 2005.

Nous allons en urgence faire une provision au niveau du budget.

Mais l'État, sur cette opération, nous a placés devant le fait accompli, au dernier moment, sans concertation. Ce ne sont pas, je crois, j'en suis convaincu, des méthodes acceptables.

Mes chers collègues, mes inquiétudes sont également grandes quand je vois que le saupoudrage, clientéliste et politicien, tient lieu de politique d'aménagement du territoire.

Trois exemples pour illustrer mon propos.

Vous le savez, l'État s'est désengagé du financement des tramways et a ainsi manqué à sa parole.

Notre collectivité, comme le Conseil général du Puy-de-Dôme ont dû, là encore, se substituer ...

Toutes les villes de France ont vu les subventions promises se réduire en peau de chagrin ou disparaître purement et simplement. Toutes ou presque ... puisqu'il y a quelques semaines, nous avons appris que, finalement, la ville de Bordeaux toucherait

20 millions d'euros. Un beau cadeau d'adieu pour l'ex-Maire, ex-Président de l'UMP... Pourquoi Bordeaux et pas les autres ?

Autre exemple, sur la modernisation de la ligne ferroviaire Clermont/Paris, l'État avait annoncé qu'il ne mettrait pas un centime sur 2004.

Miracle, le Maire de Clermont, comme le Président du Conseil régional, ont appris par la presse que finalement, 10 millions d'euros seraient débloqués. L'annonce a été faite par un Député européen, membre de notre Assemblée, très proche du Gouvernement, un Député européen transformé pour l'occasion en Père Noël...

Nous ne savons pas néanmoins dans quelles conditions ces fonds seront réellement débloquer.

Il n'est jamais bon de prendre les électeurs pour des imbéciles... Certains l'apprendront à leurs dépens.

Troisième exemple, plus récemment puisqu'il date de cette fin de semaine.

Depuis des mois, les syndicats de la fonction publique hospitalière se battent, en vain, contre les suppressions de postes d'infirmiers.

Sourd à leurs revendications pourtant légitimes, le Gouvernement maintient ces suppressions de postes.

Le drame terrible qui vient de se dérouler ce dernier week-end amène le Gouvernement à poser un moratoire en toute urgence pour les postes en hôpital psychiatrique.

Cela ne semble pas très digne d'une démarche de construction de la société dont nous rêvons tous.

La politique du Gouvernement est aussi en cause quant au fret SNCF.

La pression mise par le Gouvernement sur la SNCF la contraint à augmenter ses tarifs et si l'on continue, ce sont des centaines de camions supplémentaires qui vont venir grossir le trafic routier.

On ne peut pas se faire les chantres du développement durable dès qu'une tribune internationale se présente et faire l'inverse dès qu'on intervient dans le fonctionnement intérieur du pays.

Inquiétudes aussi, mes chers collègues, quant aux finances régionales.

L'audit financier indépendant que nous avons fait réaliser et dont les conclusions figurent en annexe du document d'orientations budgétaires, cet audit est malheureusement très clair.

Au moment où elle est largement sollicitée, au moment où elle doit trouver les moyens d'impulser une autre politique, la Région est dans une situation d'endettement important, voire critique.

Je n'ai pas souhaité un rapport d'audit ciblé, délibérément critique du passé. J'ai voulu que nous fassions ensemble un constat à une date donnée de la situation.

Je ne fais pas de procès, simplement je veux que nous ayons tous conscience de ce qu'est la situation et de ce que nous devons faire pour mener vraiment une politique active pour l'avenir de notre région.

De même, mes chers collègues, vous avez tous lu le rapport du professeur Diry, annexé lui aussi au document d'orientations budgétaires.

Sur les 15 bassins d'emplois de la région, seulement 2 sont en situation de développement, les 13 autres sont en situation soit difficile, soit critique.

Il est impératif, pour nous, Assemblée régionale, d'aider ces 13 bassins à redresser la barre.

Alors oui, beaucoup d'inquiétudes... mais aussi beaucoup d'espoirs !

Je pense que nous avons des raisons d'espérer. Je pense que nous pouvons impulser une autre politique.

Nous l'avons montré, dès notre arrivée, avec la première étape de la mise en œuvre de la gratuité des manuels scolaires.

Alain Bussière a récemment fait le bilan de la mesure mise en œuvre dès la rentrée 2004 et qui a touché plus de 17.000 lycéens de l'Académie.

Je voudrais remercier Alain Bussière et sa commission, pour le travail effectué et féliciter les personnels de l'Éducation nationale, ainsi que nos services, qui ont permis la réussite de l'opération dans des délais aussi rapides.

Il nous reste maintenant à mettre en place pour la rentrée prochaine, un dispositif qui touche l'ensemble des élèves et qui prenne en compte l'achat du premier équipement professionnel.

Espoir aussi avec l'avancée du Massif Central.

Le viaduc de Millau, ouvert à la circulation il y a quelques jours, a donné une formidable image du Massif Central et nous offre des perspectives d'avenir.

Merci Jean-Claude Gayssot d'avoir osé signer le décret permettant la construction de ce viaduc.

C'est au cœur du Massif Central que se trouve désormais le plus haut pont du monde, une réalisation technique extraordinaire qui doit redonner confiance aux habitants du Massif et en attirer de nouveaux.

Pour une fois, on n'a pas parlé du Massif Central pour évoquer la désertification, la fermeture des services publics, le vieillissement, mais au contraire pour valoriser une réalisation à la pointe de la technologie.

Le viaduc de Millau n'est pas la panacée. Il doit être un révélateur de nos possibilités, il doit réveiller nos énergies, nous redonner confiance !

Vous le savez, je crois beaucoup à cette idée de rassemblement des forces pour se développer.

Aussi, je suis particulièrement fier de vous annoncer aujourd'hui la naissance de l'Association « Tour Massif » qui rassemble les deux Comités régionaux du Tourisme et les sept Comités départementaux de l'Auvergne et du Limousin, ainsi que le Comité départemental du Tourisme de la Lozère.

« Tour Massif » se fixe pour objectif de prendre en main la promotion du Massif Central au niveau européen.

Il faut dire que l'Auvergne et le Limousin sont parmi les plus mauvais élèves, au niveau national, en terme d'accueil de touristes étrangers.

Cette association qui bénéficiera d'un budget annuel de 1,7 million d'euros mettra notamment en œuvre un site internet et une publication multilingue, ainsi qu'une campagne de promotion en collaboration avec la Maison de la France.

Les principaux marchés visés seront le Royaume-Uni, le Benelux, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie.

Nous avons vraiment une grosse marge de progression dans ce domaine et le nouvel outil créé qui va permettre de concentrer les énergies et augmenter la force de frappe – si je peux utiliser cette expression quelque peu guerrière –, va vraiment dans le bon sens.

Mais, mes chers collègues, ma principale source d'espoir, ce qui me donne confiance aujourd'hui, c'est la grande réussite des Assises territoriales. Succès populaire certes, mais surtout succès en terme de débats, en terme d'idées, en terme de volonté d'action.

Ces Assises ont démontré qu'il existait un réel appétit de la part des Auvergnats pour la « chose publique ».

Privés de parole durant des années, ils sont venus nous dire leurs attentes, leurs espoirs. Ils nous ont dit leur volonté d'une Région qui facilite le développement, qui facilite la réalisation des projets. Ils nous ont donné, à nous tous, élus régionaux, une grande leçon de politique.

Alors même que la démocratie participative, à l'échelle des Régions, est encore balbutiante, l'Auvergne pour sa part, est devenue exemplaire en la matière.

Jamais une Région n'est allée aussi loin dans la pratique de la démocratie locale, jamais à l'inverse, la population ne s'est autant impliquée autour d'un projet régional partagé, et ce sans aucun enjeu de mobilisation électorale.

Nous avons contribué au rapprochement entre élus et citoyens. Et nous avons eu raison de faire ce pari de l'intelligence collective.

C'était, je crois, la meilleure façon de transformer les mentalités et de faire bouger les représentations de l'Auvergne, et notamment celles de ses élus !

Il est vrai que cette démocratie participative est nouvelle pour beaucoup. Comme toute « terra incognita », elle est aussi parfois un peu effrayante. Mais elle n'est pas une coquetterie. La situation de la région, les perspectives à 30 ans font que seules une implication de tous et une mobilisation générale peuvent inverser la tendance. Une restitution des Assises vous sera d'ailleurs présentée le 5 février.

Nous avons ouvert un vaste chantier. Nous entendons bien, dans les 5 ans qui viennent, faire vivre cette flamme née durant les Assises.

Nous entendons bien répondre à cette demande d'innovation, de rupture, à cette demande d'un nouveau modèle de développement.

Ensemble, nous allons redonner confiance à l'Auvergne, nous allons forger ensemble une autre image de l'Auvergne, nous allons attirer, nous allons innover. Et nous allons le faire parce que les Auvergnats en ont exprimé la volonté. Nous allons le faire parce que nous n'avons pas d'autres choix !

Et nous allons le faire tous ensemble, comme nous l'ont demandé les Auvergnates et les Auvergnats, quel que soit notre rang, quelle que soit notre étiquette politique !

Un mot très rapide maintenant sur le débat d'orientations budgétaires.

J'ai déjà abordé le rapport de Jean-Paul Diry et le rapport d'audit financier.

C'est vrai que j'ai été surpris de découvrir dans le journal d'hier les prises de position. Je croyais qu'elles devaient alimenter un débat, mais par avance vous avez dit, mes chers collègues de droite, ce que vous en pensiez.

Je voudrais vous dire que cela m'inspire quelques réflexions.

Si l'on fait une course aux médias pour dire par avance ce que nous devrions dire dans cette Assemblée, je ne vois pas beaucoup d'intérêt à se réunir ici, sauf pour répéter ce que nous avons déjà dit à la presse.

Je voudrais vous dire aussi que le rapport de Jean-Paul Diry n'est accablant pour personne : c'est un constat d'une réalité !

Soit nous sommes capables de nous entendre, comme le demande les Auvergnats, et essayer d'apporter des solutions ; soit nous continuons nos querelles partisans, qui ne font plaisir qu'à la veille de renouvellement électoral – et quand je regarde la moyenne

d'âge de cette Assemblée, je vois bien que les ambitions ne peuvent pas aller sur de grands calendriers...

*Apartés dans la salle.*

Je voudrais vous dire aussi – cela concerne beaucoup d'entre nous – que l'effort qui est demandé à travers le débat d'orientations budgétaires, ce n'est pas de donner une addition aux habitants de l'Auvergne, c'est leur faire des propositions :

- Soit nous faisons les investissements nécessaires dans les lycées – pas les 40 % qui ont déjà été faits et très bien faits, mais les 60 % qui restent qui sont autant de signes d'aménagement du territoire.
- Soit nous faisons les efforts nécessaires dans les internats pour que ces lycées servent à attirer de nouvelles populations dans des zones qui connaissent quelques difficultés.
- Soit nous faisons les efforts pour que la formation soit effectivement tout au long de la vie : il y a l'effort financier pour les équipements, mais aussi l'effort des formations.
- Soit nous nous donnons aussi les moyens en terme de personnel – et quand j'écoute que le seul projet qu'aurait la nouvelle majorité, c'est de construire un Hôtel de Région, je ne peux pas m'empêcher de regarder combien nous coûte les huit locations que nous avons aujourd'hui éclatées dans Clermont ! Le seul loyer que nous payons, paierait raisonnablement le remboursement de l'emprunt. Ce qui fait que des gens qui travaillent ensemble depuis dix-huit ans, pourraient au moins se connaître...

Demander une participation aux habitants pour mettre en place une politique d'ambition pour la région, contrôlée, en rendant compte, année par année, des actions que nous mènerons, de cette politique de solidarité des territoires, d'une politique de contractualisation, dans la clarté, avec les Départements, avec les Communautés de communes, avec les Communautés d'agglomération, avec des choix aussi sur les stratégies par métier ; demander 10 euros par ménage pour l'avenir de l'Auvergne, est-ce que c'est un effort insupportable ?

Demander 2 % d'augmentation de la taxe professionnelle, est-ce que c'est un effort insupportable, si on croit en l'avenir de l'Auvergne ?

En tout cas pour moi, je n'ai pas d'état d'âme. C'est très dur d'assumer une augmentation des impôts, mais 10 euros par ménage ça vaut le coût qu'on fasse le pari de l'Auvergne.

Je vous remercie.

*Applaudissements.*

Je ne sais pas qui commence, cela doit être Monsieur Proriot ?

Il était dit que les Présidents de groupe parleraient et qu'ensuite ceux qui souhaiteraient intervenir pourraient le faire.

J'ai noté, à la demande de Monsieur le Président Proriol, qu'il y avait un certain nombre d'intervenants dans son groupe.

Mais je donne la parole tout de suite à Monsieur Proriol pour son intervention.

## DÉBAT GÉNÉRAL

**M. PRORIOL** : Je vous remercie, Monsieur le Président. Monsieur le Président, mes chers collègues,

Puis-je commencer par vous exprimer deux satisfactions ?

La première est celle que nous ont procurée – une fois n'est pas coutume – vous-même et vos amis du Parti Socialiste, en votant massivement en faveur de la Constitution européenne lors de votre référendum interne. Je m'en réjouis.

*Échanges entre Conseillers régionaux dans la salle.*

**M. LE PRÉSIDENT** : Mes chers collègues, je vous fais remarquer que tout le monde m'a écouté pendant mon intervention sans manifester la moindre désapprobation. Il serait bien que Monsieur Proriol, malgré ses provocations, puisse s'exprimer dans la sérénité.

Merci de votre attention.

**M. PRORIOL** : Je ne pensais pas me situer sur le terrain de la confrontation parce que je me réjouissais que la sagesse bouddhiste vous ait touché lors de vos séjours dans le Sud-Est Asiatique, vous permettant de passer d'une position sur la Constitution, « peu favorable » à un texte qui vous paraissait « par trop libéral », comme vous l'exprimiez au quotidien régional le 10 septembre, à un « Oui au traité, puisqu'il n'offre que des avancées, notamment dans le domaine social », c'est ce que vous disiez dans le même quotidien le 16 novembre.

Dans 3 départements sur 4, en Auvergne, les Socialistes se sont prononcés pour le oui – dont le département du Puy-de-Dôme. Vous aviez fait, Monsieur le Président, le bon choix. D'autres ont dû avaler, et leur chapeau et leur cigare !

*Rires dans la salle.*

J'espère que l'année prochaine, vous mettrez toute votre énergie pour convaincre les Auvergnates et les Auvergnats d'adopter la Constitution européenne. Nous allons, Monsieur le Président, nous trouver, pour une fois, dans le même camp. Certains de vos amis ont choisi le non, pour le vote. Peut-être ont-ils le temps de vous rejoindre, et ainsi de nous rattraper ?

Mon deuxième sentiment, c'est l'émotion ressentie le jour de l'inauguration par le Président Jacques Chirac – dont vous venez de parler puisque vous avez voté pour lui – du Viaduc de Millau. Ce fut pour moi, comme pour beaucoup qui se sont battus pendant des décennies pour le désenclavement de l'Auvergne, un grand moment. Vous l'avez rappelé fort justement tout à l'heure, Monsieur le Président.

Puis-je rappeler pour notre histoire que c'est le 29 septembre 1975, au Puy-en-Velay, que Valéry Giscard d'Estaing lance le premier et le seul véritable Plan Massif Central digne de ce nom qui préfigurait Millau, chaînon indispensable de l'A75 ? 30 ans pour achever une autoroute et traverser le Massif Central, c'est bien long mais il est vrai que c'est tellement beau !

Dans un peu plus d'un an, l'A89 sera achevée. L'Auvergne sera alors au centre des grandes liaisons européennes : Europe du Nord/Espagne, Façade Atlantique/Italie. C'est une raison d'espoir qui s'ajoute aux vôtres de tout à l'heure.

Cela entraînera de nombreux trafics de marchandises et de touristes, cela nous ouvrira de nouvelles opportunités.

Voilà pour les satisfactions ou pour les roses...

Saurons-nous saisir les années 2005-2006 qui marqueront dans l'histoire du développement de l'Auvergne une étape importante, celle de l'achèvement du désenclavement de l'Auvergne ? Je ne vois malheureusement pas dans vos orientations budgétaires une forte volonté d'en tirer profit. En particulier, je n'ai pas le sentiment que vous fassiez de la filière logistique, pourtant prometteuse de nombreux emplois, une priorité.

En ce qui concerne le débat d'orientations budgétaires, je ferai d'abord une première critique de forme : vous prenez une certaine liberté avec la loi et avec le Code général des collectivités territoriales, et ce depuis votre entrée dans cette Assemblée.

Déjà le 2 avril dernier, vous aviez omis – mais c'était l'euphorie du moment – de nous faire une déclaration de candidature, prévue à l'article L.4133-1 du Code général des collectivités territoriales, et vous avez dernièrement publié un numéro de « C'est l'Auvergne ! » sans proposer aux groupes politiques, d'espace d'expression libre, comme vous l'impose la loi relative à la démocratie de proximité pourtant votée par vos amis. À ce propos, j'attends toujours une réponse au courrier que je vous avais adressé courant septembre.

Vous proposiez un calendrier des Sessions contraire aux dispositions légales. Heureusement, vous l'avez depuis corrigé, suite à notre intervention à la Session du 15 novembre dernier, magistralement présidée par Monsieur Souchon, qui a dû vous en entretenir, puisque nous avons reçu un nouveau calendrier...

Voilà que pour ce débat d'orientations budgétaires, vous ne respectez pas les délais d'envoi prévus par l'article L.4132-18 du Code général des collectivités territoriales qui stipule que « les projets sur lesquels le Conseil Économique et Social Régional est obligatoirement et préalablement consulté, sont adressés simultanément aux membres du

Conseil régional ». Or, le Conseil Économique et Social Régional a reçu les documents 15 jours avant les Conseillers régionaux.

J'entends déjà ceux qui vont m'accuser d'être procédurier. Mais ces dispositions ont pour but un meilleur travail de notre Assemblée et une plus grande expression démocratique. Je sais que vous y êtes attaché, Monsieur le Président. Je vous demanderai donc, à l'avenir, plus de rigueur dans l'observance de la loi.

Quant aux documents que vous nous avez communiqués, je ne sais s'ils provoquent en moi de l'agacement ou de l'amusement, tant la ficelle de vos allégations y est grossière.

Vous voulez dramatiser les enjeux, alors qu'à ce jour vous n'avez défini aucune politique.

Comment l'expert que vous êtes peut-il laisser écrire que l'Auvergne est gravement surendettée ? C'est oublier ce qu'est le surendettement : « une situation où on ne peut plus ni rembourser ses dettes, ni faire face aux charges courantes ».

Est-ce que le Conseil régional d'Auvergne peine à assurer ses dépenses de fonctionnement ?

Non, l'audit que vous avez commandé montre au contraire qu'elles sont dans la moyenne nationale.

Est-ce que le Conseil régional d'Auvergne peine à rembourser sa dette ? Non, il dégage même des excédents en fin d'exercice et une capacité d'autofinancement qualifiée de solide par votre propre audit.

De tels dossiers de surendettement, la Banque de France en voudrait tous les jours. Vouloir faire croire aux Auvergnats que leur Conseil régional est endetté, même surendetté, et plus encore – je vous cite « surendetté gravement » – est un procédé pas très honnête pour employer un euphémisme.

Il est vrai que vous tentez sans doute ce coup de bluff et disons le, de faire passer ce « gros mensonge », sachant sans doute que « le mensonge comme l'huile, va flotter à la surface de la vérité ».

L'examen de la mission d'analyse financière est très intéressant. Contrairement à ce que vous espérez, cette analyse jette un regard très positif sur la gestion de l'ancienne majorité. Ceci explique certainement pourquoi vous avez été obligé d'en faire une synthèse aussi mauvaise.

Elle souligne, en effet, l'effort important d'investissement de l'Auvergne qui présente une structure budgétaire qualifiée d'« atypique », caractérisée par un poids prédominant des dépenses d'investissement par rapport aux dépenses de fonctionnement.

N'est-ce pas la mission fondamentale des conseils régionaux que nous n'aurons de cesse de vous rappeler pendant les 5 années à venir ? Qui pourrait s'en plaindre ?

Souvenez-vous de ce qu'était l'Auvergne dans les années 70. Un désert vert au milieu de la France. Elle sera, dans 2 ans, je l'ai dit tout à l'heure, un important carrefour européen. Elle devient, avec le Zénith, un passage obligé de tous les plus grands événements culturels français et internationaux. Vulcania, malgré une troisième année moins bonne, a relancé notre tourisme. L'Auvergne accueille des formations supérieures, je citerai l'IFMA mais aussi tout ce que nous avons fait pour les Universités et les grandes écoles que nous avons.

Oui, nous avons beaucoup investi en 18 ans parce que l'Auvergne partait de très loin. Elle dispose aujourd'hui des infrastructures indispensables à son développement. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

L'audit ne le dit pas, je vais le faire à sa place en me fondant sur un document dont je n'ai pas entendu rappeler l'existence : « les comptes des Régions » fourni par la documentation française de 1998 à 2002 – 2003 va arriver incessamment.

Dans ce document en particulier, nous avons un rappel qui précise que les comptes des Régions montrent que celles-ci ont investi à une période où les taux d'intérêts français sont les plus bas... depuis 1947 : taux de base actuel 3,521 % sur 10 ans.

Peut-on nous reprocher d'avoir saisi cette opportunité comme beaucoup de Régions de droite et de gauche ? La palme revenant à la Région Nord-Pas-de-Calais : quatre ans pour rembourser sa dette, ensuite la Région PACA, ensuite l'Auvergne et la Région Languedoc-Roussillon.

Ces investissements ne se sont pas faits au détriment des dépenses de fonctionnement, comme vous le laissez entendre puisqu'elles sont comparables à la moyenne des autres Régions françaises.

Et malgré des dépenses d'investissement soutenues, des dépenses de fonctionnement normales, nous avons dégagé une capacité d'autofinancement importante. L'audit remarque juste que cette capacité d'épargne est en recul depuis 2002 sous le coup des décisions du Gouvernement de l'époque.

Le cabinet de consultants aurait pu rajouter l'impact très lourd des 35 heures sur les finances locales qui ont fait exploser de façon durable les charges de personnel, près de 17 % en moyenne dans les Départements et les Régions de 2002 à 2003 ! Mais il est vrai que tout le monde n'aime pas bien entendre cela...

Et bien, malgré toutes ces contraintes qui ont touché toutes les Régions françaises, l'Auvergne s'en est tirée autant que les autres puisque, comme le dit encore votre audit, « la capacité d'épargne de la Région Auvergne reste solide en comparaison des performances réalisées par les autres Régions de France ». Mes collègues, Jean Aulagnier, Claude Malhuret et quelques autres, y reviendront dans quelques instants.

Je pourrais longuement continuer sur cet audit. Mais en définitive, nous devons vous remercier de l'avoir commandé, tant il confirme que la gestion de l'ancienne majorité était saine et ambitieuse pour l'Auvergne. Nous le savions. Vous le doutiez. Vous voilà désormais éclairés.

De vos orientations budgétaires, tout ce que l'on sait avec certitude, c'est votre souhait d'augmenter les impôts locaux de 30 %, en opposition complète avec vos propres engagements électoraux. J'ai du avoir sous la main vos deux professions de foi. Celle du premier tour où vous prononciez des engagements clairs : pas d'augmentation de la fiscalité, et celle du second tour qui reprend exactement la même formule, pour le 28 mars dernier.

C'est dire, Monsieur le Président, que vous êtes en train de tordre le cou à une promesse, neuf mois après l'avoir faite, pour votre premier budget.

Vos orientations budgétaires, le CESR donne un certain avis et utilise le conditionnel pour évoquer cette éventuelle nécessité d'augmentation fiscale – ce qui dans le langage très lissé de notre deuxième Assemblée signifie qu'elle émet de fortes réserves et qu'elle préférerait bien sûr, si cette augmentation avait lieu, qu'elle soit progressive.

Certes, nous voulons une région attractive. Et bien le premier trait de l'attractivité d'une région est souvent l'étalonnage de sa pression fiscale. Grâce à notre politique de stabilité, nous avons ramené l'effort fiscal des Auvergnats dans la moyenne nationale. Il serait dangereux pour notre économie de renverser cette tendance.

Nous sommes inquiets de l'utilisation que vous comptez faire de cette manne fiscale. Au milieu du flou de vos orientations en matière de dépenses, apparaissent la généralisation de la gratuité des manuels scolaires, les emplois-tremplins (vous en avez annoncé 200 à une radio lors d'un débat avec Jean Aulagnier – peut-être le financement de l'arrivée de Polonais, si j'ai bien entendu votre propos, pour reprendre les exploitations agricoles qui n'auraient pas de repreneurs en Auvergne ?), l'augmentation des effectifs de la Région. Vous nous annoncez également la construction d'un Hôtel de Région, vous l'avez rappelé tout à l'heure.

C'est votre programme électoral. S'il est naturel que vous souhaitiez l'appliquer, ayez au moins le courage d'en donner le coût et d'en évaluer les répercussions sur les finances régionales :

- Gratuité des manuels scolaires : 4 millions d'euros, c'est-à-dire 5,7 % d'augmentation de la fiscalité.
- Pour les mesures déjà prises : Assises territoriales : 700.000 euros, soit 1 % d'augmentation d'impôts ; Commission permanente à 47 membres et augmentation des indemnités des élus ; prise en charge de leurs frais d'hôtel pour ceux qui ne sont pas du Puy-de-Dôme et qui appartiennent à l'exécutif ; augmentation corrélative des indemnités des membres de notre Conseil Économique et Social ; tout cela contribue à charger la barque de notre budget.

N'accusez pas l'ancienne majorité d'avoir dégradé les finances auvergnates. L'audit le montre, elles sont saines.

N'accusez pas la loi de décentralisation – c'est votre péché mignon – et vous l'accusez avant même qu'elle soit en application. Vous le savez, les transferts de compétences seront compensés à l'euro près et cette garantie est désormais inscrite dans la Constitution.

Comme je savais bien que cela allait susciter quelques clameurs – mais pas trop fortes – j’ai ici apporté la courbe de dépenses d’investissement dans nos lycées. Par rapport à la Dotation régionale pour les établissements scolaires, nous avons – et je vais vous en faire passer une copie pour que vous le voyiez bien – une DRES pratiquement constante. Elle s’élève à peu près à 10 millions d’euros.

Nous avons des dépenses qui s’élèvent, pour ceux qui pensent que nous n’avons rien fait dans les lycées, notamment au Puy en Velay, à près de 57 millions d’euros. Ça fait cinq fois plus et des poussières, et vous voulez nous faire croire que nous n’avons rien fait dans les lycées, que nous n’avons fait que 40 % ! D’ailleurs, tantôt vous raisonnez en surfaces, tantôt vous raisonnez en établissements, mais là-dessus nous ne craignons pas la controverse.

N’accusez pas le transfert des TOS, Monsieur le Président, le coût continuera en 2005 à être pris en charge par l’État et c’est une proposition de quelqu’un pour lequel tout le monde a un grand respect, c’est le Président Gaston Defferre qui a eu cette idée, dans son rapport béni par Monsieur Mauroy, lors du rapport de l’année 2000 de la commission qu’il présidait.

N’accusez pas le désengagement de l’État en matière ferroviaire, car vous savez parfaitement que les 10 millions d’euros attendus pour la modernisation de la ligne Paris/Clermont ont été débloqués. Nous pourrions d’ailleurs remercier et féliciter notre collègue Brice Hortefeux pour son action déterminante. Vous l’avez fait, mais un peu par allusion tout à l’heure...

Ne cherchez pas d’alibis et assumez vos choix : oui, l’impôt que vous nous préparez sera bien votre impôt. Comment le baptiser autrement que « l’impôt Bonté » ?

Autrement dit : « les Socialistes arrivent, les impôts reviennent ». J’ai relu tous vos papiers électoraux, tous les articles de presse de la campagne : jamais une seule fois vous n’avez accusé l’équipe sortante d’endettement – et pourtant, Messieurs Souchon et Mallot, qui, étaient à la Commission des Finances ne sont pas les derniers-nés en matière de finances. Comme nous les connaissons, l’un et l’autre, ils n’auraient pas manqué de nous le dire en 6 ans ! Pas un mot. Il est vrai que nous n’avons pas augmenté les impôts des Auvergnats pendant 6 ans.

Je terminerai très brièvement en disant un mot sur la saisine du CESR, sur l’aide aux agriculteurs victimes de la sécheresse.

En juin dernier, votre majorité n’avait pas de mots assez durs pour critiquer cette mesure d’urgence.

Dans un communiqué, vous parliez, Monsieur le Président, « d’un dispositif élaboré isolément et avec des arrières-pensées électoralistes, et qui a eu pour conséquence une spéculation sur les prix ». Vous rajoutiez que « l’Auvergne a moins bénéficié qu’elle aurait dû de la solidarité nationale ».

Monsieur Bacquet, en Session pointait « l'inconséquence ». Même l'hebdomadaire très cher à la Fédération Socialiste du Puy-de-Dôme mais aujourd'hui disparu, « Puy-de-Dôme l'Hebdo », titrait : « Giscard met l'Auvergne sur la paille ».

Que dit le rapport du CESR que vous avez mandaté ? « L'aide du Conseil régional par son annonce et sa mise en place rapide a permis de rassurer les agriculteurs et d'éviter la décapitalisation du cheptel régional ».

Que dit-il encore ? « La participation financière de l'État sur cette rubrique, l'aide au transport de fourrage, n'aurait pas pu être supérieure [...]. La participation de l'État dans les autres régions n'a pas été supérieure à celle qu'a obtenu la région Auvergne ».

En guise de conclusion, le CESR pose quelques questions très intéressantes et y apporte des réponses :

- Fallait-il mettre en place l'aide à l'affouragement ? Oui
- Fallait-il que la Région prenne l'initiative ? Oui
- Fallait-il que la Région intervienne à cette hauteur ? Oui
- Est-ce que l'on pouvait le prévoir ? Évidemment non.

On aurait pu être en droit d'attendre que vous communiquiez sur cette saisine que vous aviez commandée, mais personne ne veut plus en parler, et que vous corrigiez les propos tenus en juin. Le mea culpa est peut-être difficile mais tellement plus honnête. Nous n'avons toujours rien entendu.

Il en est de votre traitement de ce dossier en juin dernier, comme du débat d'aujourd'hui. Vous lancez, Monsieur le Président, de fausses informations : hier c'était l'irresponsabilité de la gestion de la sécheresse, aujourd'hui c'est le surendettement de la Région. Vous faites ça pour discréditer vos prédécesseurs et masquer pour le moment votre absence de projets.

Tant pis si vos affirmations sont fausses du moment qu'elles frappent les esprits. Vous faites de la rumeur un outil de communication institutionnelle.

*Réactions dans les rangs de la majorité régionale.*

Ce n'est pas la conception que nous nous faisons de la politique.

Pierre Mendès France dans un discours...

*Rires dans l'Assemblée.*

Pierre Mendès France dans un discours du 15 décembre 1959, lors d'une réunion-débat à Paris sur le thème : « un devoir pour l'homme politique : dire la vérité », ajoutait « l'élément fondamental du système démocratique, c'est la vérité. Par contre, le mensonge, l'hypocrisie, la tricherie sont incompatibles avec la notion de démocratie ».

Je vous remercie de votre attention.

*Applaudissements dans les rangs de l'opposition.*

**M. LE PRÉSIDENT** : Juste un mot, non pas pour répondre puisque nous en aurons l'occasion tout à l'heure. Je vous demanderai de me donner acte que ma méthode, ce n'est pas de tricher et de mentir.

J'ai demandé un rapport objectif, libre et si j'avais eu les propos que vous me prêtez, jamais je ne l'aurais diffusé !

C'est exactement l'inverse, je veux que nous ayons un bilan à une date donnée pour travailler sans faire le procès de ce qui s'est passé.

Les petites mesquineries auxquelles vous faites allusion ne sont pas dignes du débat politique. J'aurais pu m'amuser aussi à faire rechercher dans les factures, les cadeaux de ceux-ci, les bouquets de fleurs...

Ça n'est pas ma conception de la politique. Ma conception de la politique, c'est de bâtir l'avenir avec des gens adultes.

Quant au rapport sur l'affouragement, il a été demandé publiquement, il vous a été transmis. Je ne vois pas où est la tricherie ?

Au contraire, je demande dedans : qu'est-ce qu'on doit faire pour l'avenir, pour ne plus subir ce qui a été subi à un moment donné.

Moi je prépare l'avenir, le passé ne m'intéresse pas. Il y a des livres d'histoire pour le regarder, les procès en sorcellerie n'appartiennent pas à ma génération, en tout cas je ne le souhaite pas.

*Applaudissements.*

La parole est à Monsieur Pommarel.

**M. POMMAREL** : Monsieur le Président, chers collègues, l'inauguration en grande pompe du viaduc de Millau s'est effectuée le 14 décembre dans un touchant enthousiasme apparemment unanime. Nous ne partageons pas vraiment cet enthousiasme. Cette réalisation prestigieuse au coût pharaonique est pour nous l'illustration parfaite de la priorité absolue qui est donnée à la route sur le rail dans notre pays.

Le coût de ce seul petit maillon de l'A75 est de 425 millions d'euros, il doit être en principe financé par les usagers, notamment les poids lourds, ce qui est déjà un point positif. Mais pour amortir un tel coût, le concessionnaire doit compter sur un trafic en très forte hausse et on parle déjà de passer de 1.500 à 5.000 camions par jour d'ici 2010.

Mais n'oublions pas que la totalité de l'A75 aura coûté au moins 1,5 milliard d'euros, essentiellement au budget de l'État.

Or, celui-ci n'a pas voulu trouver les moyens nécessaires à la modernisation de l'axe ferroviaire Clermont/Béziers dont le coût total est de 300 millions d'euros pour une

remise à neuf complète et son équipement, afin d'y faire transiter jusqu'à 80 trains de fret par jour par traction électrique.

Les travaux de rénovation de la voie ont d'ailleurs été stoppés net par l'actuel Gouvernement dès son arrivée au pouvoir. Il n'y a plus qu'un seul train de voyageurs circulant de bout en bout sur cette ligne.

Comme si le pétrole allait continuer à couler à flot pendant des siècles !

Comme si l'aggravation rapide de l'effet de serre dont les transports sont parmi les premiers responsables, ne menaçait pas gravement le climat de la planète !

Comme si la construction de nouvelles infrastructures n'était pas le meilleur moyen de stimuler un trafic routier déjà pléthorique !

Comme si le Massif Central pouvait se permettre d'être uniquement dépendant de la route pour ses échanges avec l'extérieur et son irrigation !

Bienvenue donc au couloir à camions qui vont pouvoir déferler sur l'A75, c'est déjà bien parti avec une croissance du trafic poids lourds de 4 à 5 % par an sur cet axe, qui va très certainement s'accélérer maintenant !

On parle de doubler l'autoroute au droit de Clermont-Ferrand avant, on s'en doute, de devoir la tripler dans vingt ans !

Qui sème des autoroutes, récolte du trafic !

Voilà une fuite en avant qui nous conduit à coup sûr droit dans le mur !

Mais revenons à l'objet formel de cette session et à son débat d'orientations budgétaires.

Nous avons pris acte des conclusions objectives de l'audit financier et nous avons constaté effectivement un bon niveau d'autofinancement, autour de 100 millions d'euros d'épargne brute, soit un taux de 42 % à la fin 2003 et 31 % prévus cette année. L'épargne brute se contracte malheureusement, suite à l'effet de ciseaux, lié au gonflement mécanique des dépenses de fonctionnement, uniquement imputables au transfert de compétences : l'apprentissage, les TER, qui augmentent plus vite que les recettes courantes.

Ensuite, la très forte poussée des dépenses d'investissement qui sont dus aux très lourds projets de Vulcania et de la Grande Halle, avec à la clé, une très forte prédominance de l'investissement sur le fonctionnement qui représente chez nous 62 % contre 48 % pour l'ensemble des Conseils régionaux.

L'accroissement de l'endettement qui est à 333 millions d'euros fin 2003 : celui-ci n'a, cependant selon nous, rien de catastrophique puisque la capacité de désendettement n'est que de 2,8 années, ce qui reste tout de même faible pour une collectivité.

Enfin, le potentiel fiscal de l'Auvergne n'est que faiblement inférieur à la moyenne de la métropole, hors Île de France : 42 euros par habitant, contre 49 euros.

Il existe donc en matière de recettes, des potentialités intéressantes pour notre Région, tant par l'accroissement des recettes fiscales que par un accroissement modéré du recours à l'emprunt, ceci tout en restant dans des limites raisonnables pour l'un comme pour l'autre.

C'est le seul moyen d'accroître significativement notre effort d'investissement sans compresser encore le budget de fonctionnement qui est déjà réduit au strict minimum.

Or, c'est bien notre capacité à investir qui nous permettra de réaliser les choses que nous avons promises et que les Auvergnats attendent, notamment pour les lycées et leurs internats, les TER y compris l'infrastructure, les énergies renouvelables etc. En outre, il est indispensable, pour la maîtrise de nos coûts de fonctionnement, que le Conseil régional accède enfin à la propriété au lieu de rester indéfiniment locataire et qu'il regroupe ses services aujourd'hui éclatés.

Le maintien d'une capacité de désendettement équivalente à cinq années d'épargne brute nous permettrait par exemple d'accroître notre capacité d'investissement à 200 millions d'euros par an au lieu de 175.

Les Conseils régionaux voient leurs compétences grandir et doivent grandir avec elles. Ils doivent démontrer leur capacité à réaliser des investissements utiles et porteurs d'avenir pour leurs territoires, ne pas se contenter d'être un simple guichet décentralisé de la puissance publique nationale qui lui délègue ses responsabilités dans le fonctionnement des services d'intérêt général.

C'est sur notre capacité à investir efficacement que les Auvergnats nous jugeront, pas sur un ou deux projets grandioses centrés sur la capitale régionale, mais sur l'ensemble de l'Auvergne pour laquelle nous voulons un développement équilibré et durable sur le long terme, c'est-à-dire respectueux de la planète et de ses habitants.

Il n'est donc pas l'heure de manquer d'ambition pour l'Auvergne !

Seul l'emprunt peut nous permettre aujourd'hui de réaliser cette ambition, tout en évitant de laminer encore un peu plus notre budget de fonctionnement, car la préservation d'une capacité à financer le fonctionnement doit aussi permettre à notre collectivité dont les moyens propres sont relativement réduits, d'aider à l'animation des projets au plan local. Faute de relais locaux, toute impulsion d'une politique régionale à travers les investissements resterait illusoire.

Quant à nos services, ils doivent avoir les moyens suffisants pour mettre en oeuvre les politiques régionales, instruire les dossiers au plan technique, les suivre dans leur réalisation, être des interlocuteurs disponibles et accessibles pour nos partenaires, les collectivités locales, les entreprises, les associations et tous ceux qui veulent faire avancer l'Auvergne.

Or, ces moyens sont très insuffisants aujourd'hui. Tout le monde en convient. Nos voisins limousins, pour ne prendre qu'un exemple, ont plus de 270 salariés à leur service

contre seulement 220 en Auvergne, pour une population régionale qui est presque moitié moindre.

Pour ce qui est des orientations futures, même si le débat d'aujourd'hui porte surtout sur les recettes, nous devons maintenant répondre aux attentes des Auvergnats qui veulent voir du changement.

C'est ce qu'ils nous ont dit au cours des Assises territoriales dont le très bon niveau de participation montre qu'ils s'intéressent désormais à la Région et à son avenir et qu'ils ont envie de donner leur avis.

Cette démarche a indéniablement fait progresser la notoriété de notre collectivité et initier une démarche de démocratie participative. Demain, nous devons en tenir compte et ne pas hésiter à développer ces échanges fructueux avec le public.

Transformer des administrés en acteurs responsables et motivés, en partenaires des élus qui sont à leur service et non en détenteurs de la science infuse.

J'espère que nous allons très rapidement expérimenter cette nouvelle forme de gouvernance, par exemple avec les comités de ligne qu'attendent impatiemment les usagers de nos TER.

Les Assises ont montré aussi que les Auvergnats ont, pour une large part, intégré les nécessités d'un développement soutenable, plus axé sur la qualité que sur la quantité et la préservation du cadre de vie et de l'environnement qui est une de leurs préoccupations majeures.

À nous maintenant de traduire au plan politique, par nos décisions budgétaires, l'engagement que nous avons pris d'orienter l'Auvergne sur cette voie.

Les traductions budgétaires de ces orientations seront naturellement progressives compte tenu des contraintes de fonctionnement et des engagements contractuels de notre collectivité. Mais elles doivent rapidement être perceptibles dès 2005 et surtout, les orientations nouvelles doivent être bien lisibles afin que les Auvergnats sachent où l'on va et comment.

D'ici 2010, nous devons avoir réellement et indiscutablement avancé sur tous ces chantiers urgents que sont le rééquilibrage du territoire, la modernisation profonde de notre réseau ferroviaire, la réorientation de notre agriculture vers des produits de qualité, la protection et la mise en valeur de notre environnement, le développement d'un tourisme de découverte axé sur le patrimoine, la rénovation exemplaire de nos lycées – dans le sens de la haute qualité environnementale et de la sobriété énergétique –, le développement très volontariste de toutes les énergies renouvelables, la mise en valeur économique et énergétique de notre forêt, l'aide aux très petites entreprises, l'économie solidaire, le développement des services en milieu rural, une politique culturelle accessible au plus grand nombre, le sport pour tous plutôt que le sport spectacle, etc.

2005 n'est qu'un petit pas car il est le premier, mais il doit être un pas assuré et non équivoque qui prépare 2006.

L'Auvergne veut changer, nous aussi !

Je vous remercie.

*Applaudissements.*

**M. LE PRÉSIDENT** : La parole est à Luc Bourduge pour le groupe Communiste et Républicain.

**M. BOURDUGE** : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, alors que notre Assemblée s'apprête à débattre des orientations budgétaires pour l'année à venir, il me semble opportun de rappeler le cadre dans lequel nous sommes et en particulier l'importante fracture entre la politique menée par l'UMP sur le territoire national et celle que nous souhaitons impulser sur notre région.

Le Premier Ministre se plaît à rappeler que son équipe est un « Gouvernement de missions ». Cette définition me semble tout à fait appropriée. Je dirai même que ce pouvoir est investi d'une mission historique qui est d'assurer la revanche du capital sur le travail.

L'attaque contre les 35 heures en est une illustration flagrante, portant un coup rude à un acquis majeur du monde salarié : la réduction du temps de travail !

Jacques Chirac, Jean-Pierre Raffarin, leurs Ministres et les Parlementaires de la majorité, travaillent à démolir, pièce par pièce, le pacte social conclu en 1945 par le Conseil National de la Résistance.

Permettez-moi de vous rappeler le préambule de la Constitution de 1946 : « La Nation assure à l'individu et à sa famille les conditions nécessaires à leur développement. Elle garantit à tous la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs ».

Or, regardons les projets de loi présentés depuis deux ans au Parlement. Ils s'attaquent à l'ensemble de ces fondements d'une société solidaire où chaque citoyen a accès aux mêmes services, et ce sur l'ensemble du territoire.

Le constat est effroyable. La pauvreté et les inégalités s'aggravent dans notre pays. Selon les normes internationales, deux millions d'enfants vivaient en dessous du seuil de pauvreté en 2003. Dans le seul département de la Seine-Saint-Denis, 5.000 d'entre eux sont sans domicile fixe.

Les chiffres de « Médecins du Monde », du « Secours Catholique » sont alarmants, concernant la situation sanitaire d'un trop grand nombre : 300.000 personnes dans l'hexagone n'auraient pas accès aux soins.

Contrairement à certains préjugés, la misère est grandissante dans les petites agglomérations et en milieu rural. À Montluçon, 40 % des locataires HLM sont chômeurs, Rmistes, en contrat à durée déterminée, 50 % des foyers HLM ont des revenus inférieurs à 760 euros par mois.

Face à une telle situation, les services publics de proximité ont un rôle primordial à jouer. Ils doivent être ce lien de solidarité qui permet à chacun d'avoir accès à la connaissance, à la formation, aux soins, à la communication, à l'énergie...

Ils doivent contribuer, de par leur présence, à un aménagement du territoire alliant qualité de vie et développement économique.

Dois-je développer ici l'ampleur des dégâts causés par cette politique au service du MEDEF et du grand capital ?

- Concernant l'enseignement : les budgets alloués sont en baisse constante. Conséquences : fermetures de classes, de la maternelle au secondaire. Les SEGPA sont dans le collimateur. Ces sections générales d'enseignement spécialisé, accueillant les enfants en difficulté dans les collèges, très souvent issus des couches populaires les plus défavorisées, n'ont plus les moyens de fonctionner. C'est le cas de celle du collège de Gerzat, comme en témoigne l'action des personnels concernés.
- La santé : le projet « Hôpital 2007 » conduit à des restrictions budgétaires entraînant de graves dysfonctionnements dans les hôpitaux publics. Notre Région est particulièrement concernée avec Riom, Ambert, Montluçon où nous vivons une situation inadmissible – nous avons d'ailleurs un vœu qui est soumis au vote de l'Assemblée. Permettez-moi, en cet instant, d'avoir une pensée pour le personnel du Centre Hospitalier de Pau. Voilà aussi vers quelles dérives peut nous conduire la politique de démantèlement de l'hôpital comme vous l'avez souligné, tout à l'heure, Monsieur le Président.
- Le transport routier : avec par exemple le désengagement de l'État sur la RCEA.
- Le ferroviaire : avec de grosses inquiétudes sur l'avenir de nos gares voyageurs et fret, sur l'avenir de lignes régionales sur des transversales telles que Lyon/Bordeaux et Lyon/Nantes.
- Sur les perceptions, la Poste : 58 bureaux sont menacés dans l'Allier ; EDF-GDF veut fermer 7 sites sur 10 dans le seul département de l'Allier.

Jean Pierre Raffarin, le 16 novembre dernier, devant les Maires de France affirmait « les comprendre », concernant leur mécontentement sur les fermetures des services publics, il en appelait à la « concertation et à l'arbitrage des Préfets » et, dans un même temps, son Gouvernement poursuivait sa décentralisation synonyme d'inégalité territoriale et de transferts de charges vers les collectivités.

Comment peut-on aujourd'hui défendre les services publics, être par exemple solidaire de l'action des élus creusois et, dans le même temps, être favorable à la Constitution européenne ? Selon ce texte, les aides publiques fausseraient la concurrence.

Alors que faire, me direz-vous, de quel poids peut peser et doit peser le Conseil régional dans une telle situation ?

- Exigeons l'arrêt immédiat de toutes réformes de structures et fermetures de sites de proximité, comme nous le formulons dans un vœu commun.
- Exigeons la tenue de commissions départementales des services publics.
- Soyons à l'initiative d'un large rassemblement des élus sur l'ensemble de la région pour obtenir de l'État d'autres moyens pour les services publics.

Certes, ne créons pas d'illusions dans la tête des gens, mais soyons à l'initiative. Il y a une forte attente de leur part. Ils comptent sur les 20 Régions de gauche pour contrer, en quelque sorte, la politique de Chirac.

Sans démagogie aucune, donnons espoir aux Auvergnats qui ont répondu nombreux à notre invitation pour les Assises territoriales et qui veulent notamment que leur région vive et se développe sur l'ensemble du territoire.

Car, n'y a-t-il pas d'autres perspectives pour le monde du travail que celles proposées aux salariés de « Sédiver » par exemple ? L'ultimatum infligé aux travailleurs de cette entreprise n'est-il pas un ballon d'essai d'une démarche qui semble se répandre aujourd'hui, à savoir plus de sacrifices sur les salaires et les conditions de travail ?

N'y a-t-il pas d'autres possibilités que les financements publics pour le maintien et le développement de l'emploi quand on sait que les banques françaises ont réalisé 18 milliards d'euros de profit en 2003 ? Celles qui font plus facilement crédit pour des opérations de délocalisations, car elles sont censées rapporter plus et plus vite, doivent être pénalisées.

De son côté, l'action régionale doit viser à obtenir une mobilisation beaucoup plus importante des organismes financiers en faveur de l'économie régionale.

C'est dans ce but qu'on pourrait envisager la mise en place d'un fonds régional permettant la mutualisation des fonds privés et publics pour l'investissement, l'emploi et la formation. Le but étant d'accorder des bonifications d'intérêts aux entreprises créatrices de véritables emplois et permettant d'assurer une véritable sécurité d'emploi et de formation tout au long de la vie.

Dans les orientations budgétaires à venir, nous devons impérativement tenir compte des attentes de nos concitoyens.

Un récent sondage, commenté à l'Association des Régions de France, démontre combien les Français affichent une confiance certaine en la capacité des Régions à agir positivement sur ce qui fait leur quotidien, surtout concernant les missions qui sont du ressort des Régions.

Mais il y a aussi une attente forte sur le développement économique et l'emploi, ainsi que sur le social. Les Françaises et les Français, au travers de ce sondage, expriment le manque de confiance total dans l'action menée par le Gouvernement.

Les Assises territoriales que nous venons de tenir apportent les mêmes enseignements, que ce soit par la forte participation sur nos quatre départements ou par les propositions exprimées dans ces rendez-vous.

Le désenclavement de l'Auvergne, les moyens de communication, l'aménagement du territoire, le tourisme, l'emploi, la formation, autant de sujets abordés sur lesquels il y a des attentes fortes.

Nous avons tous la même préoccupation : comment répondre positivement à ces attentes ?

Tout d'abord, je l'ai déjà dit, il y a quelques instants, exiger de l'État des moyens supplémentaires pour l'aménagement routier, le rail, l'entretien des lycées, quand on sait en effet que 60 % des établissements de notre région n'ont pas eu ou peu d'entretien depuis près de 20 ans.

Concernant le transfert des personnels de l'État aux Régions dans le domaine de l'éducation, ne devons-nous pas faire une expertise des besoins réels qui sont à satisfaire ? On verrait ainsi l'écart existant entre les moyens transférés aujourd'hui et les besoins réels des lycées.

Nous devons aussi développer une autre politique régionale qui prenne mieux en compte l'ensemble du territoire. Par exemple, nous devons nous doter des outils nécessaires permettant une synergie constante entre la Région, les 4 Départements et les Communautés d'agglomération ou les Communautés de communes, comme nous devons poursuivre une réorientation des aides aux entreprises, aux collectivités, aux associations, etc...

Lorsqu'on sait que seulement 1/3 du budget de la Région provient de la fiscalité, le reste étant les dotations de l'État, on mesure le peu de marge de manœuvre de notre collectivité.

Ainsi par exemple, le remplacement de la part salariale de la Taxe professionnelle par une dotation de l'État revient à la faire payer par les particuliers, y compris les plus pauvres. La disparition de cette taxe bénéficie à toutes les entreprises, quelle que soit leur situation économique. Les entreprises n'ont-elles pas à contribuer au financement des dépenses locales ?

Il en est de même sur la part régionale de la taxe d'habitation, supprimée en 2000, où là encore la Région n'a plus la maîtrise du taux.

Autre handicap majeur : un surendettement ou plutôt un endettement trop élevé, bien supérieur à la moyenne nationale des Régions – la Région Auvergne est, en effet, la troisième Région la plus endettée. Si rien n'est fait dans les années à venir, le poids de la dette nous empêchera de réaliser quoi que ce soit.

Non, il faut être clair et responsable ! La marge de manœuvre en 2005 est faible. Elle nous permettra de recentrer un certain nombre d'aides pour les rendre plus efficaces et mettre fin au clientélisme, mais sera-t-elle suffisante pour tenir nos engagements en direction des lycées, sur la gratuité des manuels scolaires tant décriée par nos collègues

de l'opposition dernièrement dans la presse, sur le soutien et le développement de la formation professionnelle, de l'économie solidaire, du tourisme, de l'agriculture recentrée sur l'installation des jeunes agriculteurs, les transports, le désenclavement ?

Sans augmentation de la fiscalité, nous serions condamnés à l'immobilisme, mais nous ne pouvons pas ignorer que les Départements, les Communautés de communes et d'agglomération sont dans la même situation. Mesdames, Messieurs de l'opposition, même le Département de l'Allier que vous dirigez augmente sa fiscalité en moyenne de 9 euros par habitant pour 2005.

Les dotations de l'État doivent donc tenir compte de la réalité des territoires, de leurs ressources et de leur situation économique et sociale.

Les carences d'un État qui abandonne ses missions républicaines imposent des contraintes de plus en plus grandes aux collectivités avec des retombées en terme de fiscalité pour nos concitoyens. Monsieur Proriol, ayez un peu de courage, ce sont vous et vos amis parlementaires qui plombez ces collectivités.

Notre Région n'est pas épargnée, elle est même doublement pénalisée par une gestion passée qui a privilégié les réalisations de prestige au détriment de missions au profit du plus grand nombre. Nous le payons très cher. C'est ce langage de la vérité que nous devons tenir aux Auvergnats, si nous voulons qu'ils nous soutiennent dans toutes les actions futures que nous aurons à construire avec eux.

Je vous remercie.

*Applaudissements.*

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci, Luc Bourduge. La parole est à Jean-Paul Bacquet, Président du groupe Socialiste et néanmoins Républicain.

**M. BACQUET** : Monsieur le Président, mes chers collègues, le débat d'orientations budgétaires est toujours un moment fort dans la vie d'une collectivité locale. Il l'est d'autant plus cette année pour la population auvergnate qui a choisi le changement, qu'il s'agit de préparer le vote du premier budget de la nouvelle majorité issue des urnes le 28 mars 2004, après dix-huit années de gestion sans partage et trop souvent sans dialogue de la droite régionale.

Cela donne, je le crois, un droit d'inventaire qui a pris, comme nous l'avions souhaité Monsieur le Président, la forme d'un audit financier général, d'un audit de fonctionnement des services et de quelques opérations plus ciblées sur les programmes et les plus coûteuses réalisations de l'ancien exécutif régional.

Il s'agit d'un audit indépendant et public sur l'ancienne gestion. Il s'agit d'une analyse objective de la gestion précédente et je ne vois pas en quoi cela pourrait déranger quiconque puisque, je vous le rappelle, l'opposition actuelle avait demandé en 1986, lorsqu'elle avait accédé au pouvoir, un audit.

Nous avons pris connaissance des résultats de cet audit qui figure dans votre rapport, que vous avez souhaité à juste titre rendre public, à l'instar du rapport Diry sur la démographie et sur la situation économique et sociale de nos territoires.

À l'évidence, les conclusions de ces deux documents nous éloignent du discours rassurant tenu pendant dix-huit ans, discours lénifiant selon lequel tout allait pour le mieux en Auvergne, discours selon lequel les finances de l'Auvergne étaient en ordre ou enfin, que les programmes régionaux correspondaient aux besoins et attentes de l'économie des territoires.

La réalité d'un audit a pourtant ce mérite de révéler au grand jour l'état réel dans lequel se trouve notre collectivité régionale, et je dois dire que cet audit ne lasse pas d'inquiéter relativement à la dette massive qui nous est laissée en héritage.

La Région Auvergne est la troisième Région de France, et vous l'avez dit Monsieur Proriot à juste titre, après PACA et Nord-Pas-de-Calais, en matière d'endettement, mais c'est la première de toutes les Régions moyennes.

Pour une large part, l'endettement est dû au coût des grands investissements de l'ancienne majorité : Vulcania - 118 millions d'euros, Grande Halle - 172 millions d'euros.

De plus, ces investissements sont tous concentrés sur l'agglomération clermontoise sans avoir délibérément recherché la moindre participation d'autres partenaires ou collectivités locales qui auraient dû être associés.

Ces investissements provoquent de nombreuses contestations mais aussi des propositions de rééquilibrage territorial que nous avons très souvent entendu de la part des participants aux Assises régionales, notamment dans l'Allier, le Cantal et la Haute-Loire. Peut-être était-ce une des raisons pour lesquelles vous n'étiez pas favorables à la tenue de ces Assises, Messieurs de l'opposition, qui pourtant ont obtenu des résultats au-delà de toutes les espérances et qui traduisent les nombreuses attentes des Auvergnats, tout comme leurs exigences de changement en matière de gestion régionale ?

Même si l'audit fait l'impasse sur le catastrophique rapport de la Chambre Régionale des Comptes paru en 2001, à propos du chantier de Vulcania ou de la gestion de la carrière des personnels, un reproche de choix peut être extrait des conclusions générales de l'audit. Je cite, page 42 : « le constat principal est celui d'une absence de pilotage et de vision pluriannuelle des investissements malgré l'existence d'une gestion budgétaire en autorisations de programme et en crédits de paiement ».

Le 11 juin dernier en séance, avant même le lancement de l'audit financier, je m'alarmais de l'inventaire du passif de l'ancienne majorité que laissait poindre l'analyse du compte administratif 2003 : 333 millions d'euros de dettes en capital, 291 millions d'euros de restes à payer – en progression de 32 % d'une année à l'autre. Tel était le constat que je dressais. L'audit financier le confirme donc : l'Auvergne est surendettée.

Et comment ne pas évoquer les chiffres que vous dénonciez alors en 1986 à la suite de votre rapport d'audit : une dette de 346 millions de francs et des restes à payer de 208 millions de francs !

Votre conception, Monsieur Proriot, de l'Auvergne économe, c'est en matière de dettes quasiment les mêmes chiffres qu'en 1986, mais ils étaient en francs, ils sont aujourd'hui en euros, c'est-à-dire « grosso modo » vous avez multiplié la dette par dix !

« Cette Région est malade, malade d'un endettement excessif, malade d'une dispersion de ses moyens, malade d'une gestion dispendieuse, parfois même irresponsable ». Peut-être ces propos vous choquent-ils ?

Vous avez raison de le dire, ils ne sont que les propos de Monsieur Martin, Conseiller régional RPR en 1986, pour parler de la gestion de la gauche. Vous avez fait dix fois mieux !

« Oui, la situation financière est d'une telle gravité qu'elle pèse aujourd'hui et pèsera, hélas, sur notre collectivité longtemps ».

Là, vous ne nous dites pas si vous est d'accord ? C'étaient les propos de Monsieur Proriot, le 15 décembre 1986, et il continuait d'ailleurs – et je le cite : « il faut avant tout éviter l'asphyxie, nous demandons de procéder à une augmentation de 22 % de notre fiscalité globale ».

Bien sûr, aujourd'hui, avec une dette dix fois plus élevée, il faut remettre en cause toute augmentation de la fiscalité...

Et il concluait : « que l'on rende à César ce qui est à César, et ce qui est à César dans notre budget, c'est précisément le montant de la dette d'emprunts ». Alors, Monsieur Proriot, je vous la rends cette dette ! Mais malheureusement, vous ne nous la remboursez pas.

Oui, quel visionnaire vous étiez en 1986, Monsieur Proriot, lorsque vous décriviez ce que serait l'état de la Région dix-huit ans après votre gestion !

La vérité a été trop longtemps cachée aux Auvergnats et l'ardoise aujourd'hui est lourde. L'ardoise que j'évoque, nous est laissée sans que les investissements liés à nos compétences n'aient été correctement assurés. 60 % des lycées d'Auvergne sont à peu près dans le même état qu'au jour du transfert par l'État de ce patrimoine immobilier, nous indique votre rapport, Monsieur le Président.

Je précise d'ailleurs que la Région Auvergne n'investissait que 195 euros par habitant lorsque la moyenne des Régions françaises investissait 211 euros par habitant.

Nous savons aussi que l'essentiel des besoins de financement, de renouvellement de matériel ferroviaire, est devant nous. Poste budgétivore s'il en est, tout comme les besoins d'équipements structurants qu'attendent les territoires ou encore les équipements nécessaires pour un tourisme régional de qualité ou enfin la recherche d'une optimisation des crédits de formation professionnelle continue.

Il est évident que tout cela a été laissé de côté et doit être aujourd'hui pris en compte. C'est la seule solution pour redonner à l'Auvergne du dynamisme, de la crédibilité, pour que nos jeunes restent dans la région, pour qu'ils ne fuient pas nos

territoires, avec pour seul effet positif d'abaisser artificiellement le taux de chômage, et enfin pour que nous puissions être attractifs en matière d'installation économique et industrielle.

Les Auvergnats ont choisi le mouvement parce qu'ils refusent l'immobilisme et la résignation, comme ils le répètent à l'envi lors des Assises territoriales.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, nous entendons, à vos côtés, respecter nos engagements.

Il nous faut pour cela faire des choix budgétaires courageux, c'est tout le sens du débat d'aujourd'hui. L'heure du vote du budget viendra ensuite, fin janvier 2005, comme vous l'avez souhaité en toute sagesse, tant sont grandes les incertitudes pesant sur les transferts de compétences et les ressources liées à la « décentralisation Raffarin » – décentralisation qui d'ailleurs n'a pas permis le débat démocratique qu'elle méritait puisque le Gouvernement l'a imposée par l'article 49-3.

« Il faut redresser la situation financière de la Région pour éviter la paralysie due à un endettement excessif. Aucune collectivité ne peut fonctionner dans de telles conditions. Le rapport d'audit montre clairement l'urgence d'un coup d'arrêt à cet endettement ». Ainsi parlait Valéry Giscard d'Estaing, le 15 décembre 1986.

Et bien, mes chers collègues, pour sortir de cette impasse, et pour répondre aux attentes des Auvergnats, il faudra une participation supplémentaire de près de 10 euros par foyer fiscal, c'est-à-dire 65 francs, pour l'éducation, pour la formation professionnelle, pour le développement économique, pour l'aménagement du territoire régional, en bref, pour l'avenir de notre région. 65 francs par foyer fiscal !

Certes, le contexte national et international n'est pas neutre dans les choix budgétaires qui s'imposeront à nous. Ce d'autant plus que le Gouvernement a pour habitude maintenant de transférer ses déficits sur les collectivités locales.

Que nous disent en effet les experts et les prévisionnistes de la conjoncture nationale ?

Que le déficit de notre commerce extérieur s'accroît – nous étions en excédent jusque-là – de façon exponentielle, que le chômage progresse, que la croissance est en panne.

Ils nous disent aussi que les inégalités sociales, les inégalités territoriales ou encore les inégalités d'accès aux soins se renforcent. À cela s'ajoute le démantèlement du service public qui s'accélère au point que nombre d'élus locaux et quelle que soit leur tendance, démissionnent en bloc, comme en Creuse, sans qu'il soit sûr que ce mode de contestation ultime ne touche pas bientôt les départements d'Auvergne.

Le « plan Borloo », consécutif, rappelons-le à la débâcle électorale des régionales, promet un rééquilibrage social sans pour cela le financer. Tandis que l'on lâche, çà et là, quelques crédits et avantages catégoriels pour éteindre les incendies, ou pour l'anecdote, classer opportunément, en zone de montagne, une zone de plaine. Je tiens à dire cela, car cela a été fait par l'ancien Ministre de l'Agriculture, la veille de son départ – ce qui,

bien sûr, sera un élément de paralysie supplémentaire pour nos territoires ruraux de montagne, pour lesquels il n'y a aucune possibilité de reconversion.

Tout cela dans l'attente de lendemains électoraux sans doute rendus plus favorables !

Bref, nous nageons dans l'air libéral de l'accroissement des inégalités, dans l'air des déficits, des approximations ; en résumé, dans l'air de l'oubli de la primauté de l'intérêt général.

Nombreux sont les observateurs économiques qui s'inquiètent de ces errements coûteux et qui estiment que loin de préparer l'avenir, le Gouvernement charge la barque des générations futures. Il les charge par sa récente loi sur les retraites. Il les charge dans sa réforme de la sécurité sociale. Il les charge en transférant ses déficits sur les Régions, les Départements, les Communes, les obligeant à augmenter l'impôt au détriment des contribuables. Il les charge par l'accroissement exponentiel de la dette publique qui verra, si cela continue la France obligée d'emprunter pour rembourser ses emprunts.

Bien curieuse notion de la solidarité inter-générationnelle que celle qui consiste à faire peser sur les jeunes générations et sur les générations futures, les choix idéologiques d'un gouvernement libéral.

En quelque sorte, la droite aura créé « l'impôt naissance », celui par lequel devra s'effacer demain l'ardoise de l'inconséquence de ses options économiques et sociales d'aujourd'hui. Cela n'est pas sans nous rappeler le financement de la Grande Halle et de Vulcania que vous aviez programmé de faire payer aux générations à venir. Nous ne pouvons admettre ces pratiques que nous retrouvons malheureusement en Auvergne dans l'audit financier qui nous a été présenté.

Je tiens à dire que lorsque nous lisons le rapport d'audit, page 38 et page 39, celui-ci ne nous laisse aucun doute quant aux solutions pour se sortir de cette crise. Je lis : « le scénario de stabilité fiscale conduirait à un doublement de la dette régionale à l'horizon 2010, avec un encours de dette atteignant 669 millions d'euros en 2010, soit l'équivalent de 7 années d'épargne brute..., une annuité de la dette de 71 millions d'euros absorbant 20 % des recettes de fonctionnement régionales ».

Je lis : « le scénario de maîtrise de la dette nécessiterait une hausse de la fiscalité régionale – deuxième scénario – de 30 % sur la durée du mandat, correspondant à une augmentation de la cotisation régionale du foncier bâti de 10 euros en moyenne par propriétaire. Il convient de préciser que " cet effort fiscal " ne permettrait pas à lui seul d'accroître l'investissement régional au-delà du volume fixé dans le scénario " fil de l'eau " ... et ne permettrait pas non plus de faire face aux nouveaux engagements financiers résultant de la loi du 13 août 2004 ».

Voilà la réalité de la situation !

Comment en face de cela, peut-on dire aujourd'hui qu'une augmentation de la fiscalité serait inacceptable, alors qu'en 1986, vous avez non seulement augmenté l'imposition de 22 % mais que vous avez baissé le budget de la Région de 15 % ?

Dans votre rapport introductif, Monsieur le Président, vous préparez donc l'Auvergne à des choix de rupture avec les pratiques antérieures et nous ne pouvons que vous en féliciter.

Dans votre rapport, vous lancez certains cris d'alarme – et c'est pour cela que j'ai haussé le ton, Madame, j'avais d'ailleurs peur que vous ne vous endormiez –, mais vous prenez résolument l'option d'une politique d'avenir privilégiant nos devoirs vis-à-vis de la jeunesse auvergnate en commençant par les lycéens et leurs conditions d'enseignement, malheureusement trop souvent négligées.

Vous confirmez aussi notre engagement en faveur de la gratuité des manuels scolaires pour tous les lycéens et les apprentis.

Vous confirmez la création de l'école de la deuxième chance et au-delà, affirmez vouloir rendre opérationnel l'ensemble du dispositif de formation professionnelle continue.

Vous proposez la suppression de la taxe régionale sur les permis de conduire, ce qui est une contribution non négligeable à destination des jeunes et en faveur de la sécurité routière, tant le manque de moyens financiers conduit aujourd'hui malheureusement, de plus en plus, à une situation de conduite sans permis.

Vous engagez la Région, et j'arrêterai là mon énumération, sur la signature d'emplois-tremplins régionaux.

Sur toutes ces options, nous vous suivrons, Monsieur le Président, car il s'agit d'un message de solidarité et d'espoir lancé aux jeunes Auvergnates et aux jeunes Auvergnats. Ils méritent, pour le moins, de notre part, une telle attention.

Mais au-delà de ce message, il y a les autres obligations que votre rapport assigne à notre Assemblée, et qui traduisent les propos récurrents entendus lors des Assises territoriales dont nous mesurons mieux aujourd'hui combien celles-ci étaient attendues par nos concitoyens.

Enfin, vous envisagez, Monsieur le Président, la construction d'un Hôtel de Région. J'ai cru comprendre que cela posait quelques problèmes à l'opposition.

Et bien, je vais vous rappeler des propos qui avaient été tenus le 15 décembre 1986 par Monsieur Valéry Giscard d'Estaing : « Comme vous le savez, une partie de nos services va être regroupée au centre Delille – nous y sommes. Ainsi se trouvera réglé, dans des conditions financières raisonnables, le problème de la dispersion géographique de nos services, d'autant plus que les loyers importants seront économisés par le contribuable régional ».

Belle réussite !

600.000 euros de loyers sur 6 sites différents, c'est ce qu'on appelle de la rationalisation de moyens et de l'efficacité en matière de gestion budgétaire.

C'est exactement ce que nous dénonçons et c'est pourquoi, Monsieur le Président, nous vous suivrons dans vos propositions.

Vous voulez, Monsieur le Président, rétablir l'équité entre les territoires, engager le combat du maintien des services publics, nous y souscrivons.

Vous voulez relever les défis de l'emploi et de la démographie, le groupe Socialiste accompagne votre volonté.

En définitive, et contrairement à des pratiques calomnieuses que j'ai retrouvées malheureusement trop souvent dans les comptes rendus du Conseil régional de 1986, après l'alternance – j'ai cru comprendre tout à l'heure qu'il y avait quelques tendances de rechute et de récidence –, et bien oui, Monsieur le Président, vous évoquez sobrement la situation financière, économique et démographique de l'Auvergne en vous appuyant pour cela sur des audits, sur des rapports d'experts incontestables, avant de dégager les priorités qui peuvent être et qui seront les nôtres durant ces six années.

Je refuse, bien sûr, toute forme de polémique mais par contre, lorsqu'on évoque mes propos sur l'aide à l'affouragement, que l'on lise la réponse du Ministre lorsque je l'ai interrogé à l'Assemblée nationale sur ce thème ! Elle est tellement ambiguë qu'il ne peut même pas assumer l'insuffisance de participation de l'État. Que l'on lise aussi les propos du Président Valéry Giscard d'Estaing sur le viaduc de Millau, que l'on s'en réjouisse aujourd'hui, mais bien sûr – et vous aviez raison Monsieur le Président – que l'on rappelle que c'est parce que Jean-Claude Gayssot, ce qui n'était pas obligatoirement la continuité directe de son engagement idéologique, a fait le choix d'un viaduc à péage. Je me rappelle quand même que certains à l'époque, dénonçaient ce viaduc en disant qu'il serait une pustule sur le paysage de la région, alors qu'aujourd'hui ils sont de ceux qui disent qu'il est une des plus belles réussites architecturales et qu'il met en valeur notre région.

Alors je ne veux pas de polémique, mais quand même que l'on n'ait pas totalement la mémoire courte.

En définitive, je vois dans ce qui nous est présenté, Monsieur le Président, une grande cohérence, un profond souci de démocratie, une volonté de tenir les engagements électoraux et enfin, un grand sens de la responsabilité. Cela est tant mieux pour l'institution régionale, cela est tant mieux pour l'Auvergne !

Mes chers collègues, je vous remercie.

*Applaudissements.*

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci Monsieur le Président, est-ce qu'il y a d'autres intervenants sur le débat d'orientations budgétaires ?

Monsieur Aulagnier.

**M. AULAGNIER** : Monsieur le Président, mes chers collègues, c'est donc la première fois que je prends la parole à l'occasion d'un débat aussi important que le débat d'orientations budgétaires à la Région. J'avoue que je suis un peu impressionné par la nature et le contenu des interventions des uns et des autres, je vais en tout cas m'efforcer d'apporter ma propre contribution.

D'abord, à propos des Assises territoriales qui ont fait l'objet, de la part de chacun, en tout cas des intervenants précédents, de quelques éloges – vous les citez d'ailleurs plusieurs fois dans le document –, il m'apparaît légitime, et vous me le permettez, d'en faire aujourd'hui une brève analyse critique.

Vous avez invité les Auvergnats à un exercice de démocratie participative, exercice, on le sait, jamais très facile, nous en convenons.

Il nous faut le constater et vous en féliciter : les Auvergnats sont venus nombreux, peut-être plus de 5.000 au total, certains d'entre eux ont pu exprimer leur sentiment et faire partager en général, le plus souvent, leur attachement à l'Auvergne.

Un chiffre satisfaisant, 5.000 et plus peut-être, mais en forte diminution, permettez que je le souligne, dès que l'on passait de « l'amphi » où l'on devait se montrer, aux salles de commission où l'on devait proposer.

Si les Auvergnats sont venus nombreux, sont-ils repartis heureux ?

Permettez que nous en doutions quelque peu. Nous voulons exprimer ici quelques regrets, quelques critiques quant à la démarche entreprise.

Monsieur le Président, il aurait été souhaitable, efficace et juste de présenter en introduction, certes brièvement j'en conviens, les domaines de compétence de la Région, ce qui aurait eu l'avantage d'éviter certains propos hors de propos.

Il aurait été souhaitable, juste et efficace de rappeler qu'il existait un schéma régional d'aménagement et de développement de la Région Auvergne, voté en 1999, qui n'avait pas été remis en cause jusqu'alors, qui avait justifié de Monsieur Souchon, un schéma « vision de l'Auvergne à quinze ans » – nous avons un document de qualité, ce qui ne vous avait pas empêché d'apporter votre propre contribution critique. Il aurait été souhaitable de rappeler que ce schéma avait été élaboré à partir d'une enquête auprès des Auvergnats, autre mode de démocratie participative, à laquelle 15.000 d'entre eux avaient répondu, exprimant ainsi un avis quantitativement et qualitativement significatif.

Il aurait été plus efficace de présenter les grands principes d'aménagement retenus alors dans ce schéma et de demander aux Auvergnats d'en faire, tous ensemble, une analyse critique d'étape.

Ces Assises pouvaient être une occasion merveilleuse d'amender, de compléter, d'actualiser le schéma de 1999.

Il aurait été souhaitable de proposer alors une démarche pédagogique plus réaliste car plus facile à développer. Je crains que les débats dans les commissions auxquelles les Auvergnats courageux ont participé, certes avec sincérité, n'apportent pas grand-chose. Une heure à 30 ou 40 pour inventer l'Auvergne, reconnaissez que c'était ambitieux, voire périlleux !

Inventer l'Auvergne, c'est à vous, c'est à nous tous de le faire. Par contre, nos inventions, nos propositions peuvent être soumises, doivent être soumises à l'analyse critique des Auvergnats rencontrés. C'est un exercice pédagogique : il est plus aisé de

faire la critique de propositions que de concevoir ces propositions, j'en fais moi-même la démonstration à l'instant même.

Mais pour trouver la bonne démarche, la bonne pédagogie participative, imaginer les bons moyens, il aurait fallu parler de la méthode. Or, ça n'a pas été le cas, vous nous avez imposé vos modes de rencontre avec les Auvergnats. Je le regrette.

Dans le document budgétaire de mon collègue Diry, géographe, que vous avez inclus, vous m'avez avoué, Monsieur le Président, que ce rapport vous inspirait. Alors, Monsieur le Président, je crains le pire.

Alors, par exemple, pour nos pôles universitaires, quel avenir ?

En effet, mon collègue écrit : « si l'Auvergne veut maintenir la dimension nationale et internationale de son enseignement supérieur, il doit concentrer – je dis bien : il doit concentrer – ses efforts à Clermont-Ferrand ».

On ne peut être plus clair. Devons-nous alors, en complète opposition avec ce que nous avons pu entendre dans les Assises territoriales auxquelles vous vous référez, en conclure qu'à terme vous laisserez progressivement tomber les pôles universitaires de Montluçon, Vichy, le Puy-en-Velay, Aurillac pour concentrer les efforts sur Clermont-Ferrand ?

J'ai l'espoir que certains élus qui vous sont proches, sauront se joindre à nous pour vous convaincre qu'il s'agit là d'une proposition éminemment discutable, inspirée de la recherche systématique de la dimension, comme s'il s'agissait du seul facteur d'efficacité.

Sur le plan du débat budgétaire proprement dit, quelques observations : sur le plan des orientations proposées, nous pouvons en partager certaines et exprimer des réserves pour d'autres.

Que vous souhaitiez maintenir, voire accélérer, la modernisation de nos lycées ne peut que nous satisfaire. Nous dirons que vous poursuivez l'action engagée, vous direz que vous compensez l'insuffisance de l'action passée, peu importe. Ce qui comptera, ce sera la réalité des faits.

Je souhaite que vous parveniez à réaliser autant que par le passé. Je me rappelle que 25 %, soit le quart du budget de la Région, était consacré aux lycées et vous pouvez, en tout cas, compter sur nous pour vous accompagner dans cet effort d'investissement.

Que vous souhaitiez regrouper les services de la Région sur un site unique, pourquoi pas ?

On peut l'envisager ensemble, faudrait-il encore que l'on soit un peu plus informés – nous vous le demandons – de vos intentions, de la manière dont vous allez vous y prendre, quel lieu, quels services, quel coût, quel financement, quel devenir pour les locaux actuels dont nous sommes propriétaires, quels délais, comment cet équipement pourra être économe des deniers de la Région ?

Que vous souhaitiez renforcer le personnel de la Région provoque chez nous, incontestablement davantage de réserves, car cela pèsera nécessairement sur le budget de fonctionnement et réduira naturellement notre capacité d'épargne, donc notre programme d'équipements. Vous avez, nous avons la chance, de disposer d'un personnel de qualité, d'un personnel qui a fait preuve d'une grande productivité. Est-il nécessaire d'en augmenter le nombre ? À tout le moins, il faudra en justifier.

Que vous souhaitiez poursuivre sur la voie de la gratuité des manuels scolaires, ce n'est pas le principe qui nous ennuie, bien au contraire nous le partageons, ce qui nous ennuie c'est la manière dont vous y parvenez en disant : gratuité scolaire pour tous les lycéens, sans référence à la situation financière et patrimoniale des familles.

Regrettable, inconséquent, pourquoi cette absence de prise en compte, alors que dans le même temps, vous la prenez légitimement en compte lorsque vous parlez du soutien aux étudiants en difficulté, pour aider à leurs déplacements lorsqu'ils empruntent les TER ?

Pourquoi lorsqu'ils se transportent, vous introduisez un critère patrimonial et financier et pourquoi pas pour les livres ?

Monsieur le Président, il est encore temps !

Introduisons dans notre dispositif un indice de fragilité familiale comme nous savons le faire, comme vous êtes en train de le faire avec pertinence pour souligner l'état des Régions. Pour mieux les aider, aidons d'abord ceux qui en ont le plus besoin.

Que vous souhaitiez relancer le processus des emplois-jeunes. Sous cette nouvelle appellation des emplois-tremplins – pourquoi pas ? C'est de votre responsabilité. Mais de grâce, ne nous refaites pas le coup des contrats à durée déterminée, le coup des contrats précaires, le coup des contrats à courte vue, qui ont pour effet de transférer à d'autres le soin et la responsabilité de prolonger le dispositif, de prolonger l'embauche qui sera probablement justifiée et souhaitée.

Que vous souhaitiez mettre en place l'école de la deuxième chance, est une proposition relativement inconséquente puisque dans le même temps, vous pestez contre les transferts de charges de l'État, par crainte du transfert insuffisant des recettes, et vous assumez, à la place de l'État, des dispositifs qui eux ne connaissent pas un centime de transfert de charges. Laissez à l'État, lorsqu'il ne propose pas de le transférer, la charge de remplir sa mission. L'Éducation nationale est là. À elle de remplir cette mission de base.

Que vous souhaitiez orienter l'aide aux entreprises sur le maintien et le développement de l'emploi, m'apparaît comme un choix pertinent, d'autant plus pertinent qu'il s'inscrit parfaitement dans la continuité. L'ensemble des dispositifs actuels, qui peuvent et doivent être éventuellement révisés, n'avait que pour seul souci l'emploi.

Que vous souhaitiez être présents sur les programmes de rénovation urbaine est également une excellente orientation. Inutile pour autant d'en rajouter en disant : « contrairement à la politique précédente ». Vous ne voulez pas faire de polémique, Monsieur le Président, je vous invite, vous êtes invités à Ambert pour vous

montrer ce que nous avons pu faire en terme de rénovation urbaine grâce aux aides, tant du Conseil général du Puy-de-Dôme, que du Conseil régional : 80 % des dispositifs existants répondent de la rénovation urbaine, ou bien alors je ne sais pas ce que signifie les mots « rénovation urbaine ».

Que vous acceptiez d'augmenter les impôts de 30 % en cinq ans, ce n'est pas notre problème, c'est le vôtre ! Simplement ce qui est à souligner, c'est l'incohérence à l'égard de l'affirmation que vous aviez dans votre programme : sans augmentation d'impôt, changeons ensemble les priorités pour l'Auvergne.

Ne me dites pas de grâce que vous ignoriez la situation financière de notre collectivité, que vous la découvrez, ou alors ce serait faire injure aux compétences de ceux qui, présents hier, partagent avec vous aujourd'hui la responsabilité de gérer les finances de notre collectivité.

Que vous souhaitiez poursuivre enfin – et je conclus – sur la voie d'une politique forte d'investissement, ne sera pas certainement jugé, par nous, d'orientation atypique mais d'orientation souhaitable, puisque vous semblez vous situer sur une hypothèse d'un niveau d'investissement dans le prolongement de celui engagé antérieurement : 175 millions d'euros par an. Parfait !

Nous sommes certainement tous d'accord. L'investissement privé ou public d'aujourd'hui constitue des facteurs déterminants de la croissance de demain, sauf que pour maintenir un haut niveau d'investissement, il faut dégager un fort niveau d'autofinancement et donc contrôler les dépenses de fonctionnement, et là permettez que je m'inquiète quelque peu. Il est certes beaucoup plus facile – nous en convenons tous – d'engager des dépenses que de faire des économies.

Les économies, il faudra les trouver parce que nous voudrions tous ensemble faire progresser l'Auvergne par une politique d'investissement ambitieux. Voilà le voeu que je forme au sein de cette prochaine année budgétaire 2005.

*Applaudissements dans les rangs de l'opposition.*

**M. LE PRÉSIDENT** : Si j'ai bien compris, vous êtes toujours la majorité régionale ! Vous n'avez pas écouté les électeurs ?

Quoi qu'on propose, soit vous êtes contre... par principe, soit vous êtes contre parce que ce n'est pas la bonne méthode qui est suivie, soit vous êtes contre parce que c'était déjà fait.

En gros, finalement on ne change rien et quand on propose de changer et de faire autre chose, vous êtes contre parce que c'est le changement, puisque tout allait bien avant.

Moi, je crois que vous n'avez pas totalement écouté le message des électeurs.

*Réponse hors micro.*

Je vous ai parfaitement entendu, mon cher collègue et je m'attendais de votre part à beaucoup plus de choses constructives qu'à des négations auxquelles vous ne m'aviez pas habitué.

*Échanges hors micro.*

Nous ne sommes pas au budget, nous sommes au débat de principe, mais je vous amènerai quand même les lettres, les fax que je reçois des Présidents de Communauté de communes qui attendent beaucoup notamment sur la politique urbaine.

Est-ce qu'il y a d'autres intervenants ?

Madame Demure.

**Mme DEMURE** : Monsieur le Président, chers collègues, je voudrais revenir sur l'action dans les lycées puisque le rapport qui est fait sur cette action m'apparaît manifestement orienté et contraire à la réalité, la Région Auvergne ayant consacré aux lycées des sommes quasiment identiques à la moyenne des Régions françaises.

Alors, quand je lis que seulement 40 % des surfaces des lycées ont fait l'objet d'une reprise ou d'une amélioration depuis 1986, ce qui signifie a contrario que 60 % de nos établissements scolaires sont à peu près dans le même état qu'au moment du transfert par l'État de ce patrimoine immobilier, je m'interroge. Effectivement, on peut s'étonner de ce critère de surface qui est quand même curieux. On parle en général en terme d'établissements, non en terme de surfaces. Je me demande quelles surfaces vous avez incluses.

Est-ce que vous avez considéré 1.200.000 mètres carrés de surfaces bâties de lycées auvergnats, ou alors 200 hectares de terrain ?

Alors, dire que seulement 40 % des surfaces auraient fait l'objet d'une reprise ou d'une amélioration depuis 1986, c'est effectivement curieux. Additionner des surfaces et des établissements, c'est une méthode qui nous a paru à tous, plus que bizarre et bien sûr, loin de la réalité.

Quand je lis également que le Conseil régional n'a consacré aux lycées que 195 euros par habitant pour la même période : en fait, il serait plus judicieux de calculer l'effort fait sur les lycées en terme de nombre de lycéens et non pas en terme d'habitants. C'est vrai que là aussi on peut se poser des questions sur les méthodes de calcul.

Contrairement aux allégations qui sont contenues dans ce rapport, tous les lycées auvergnats ont bénéficié de travaux d'équipements, travaux de première urgence sur le patrimoine parfois en très mauvais état, travaux de gros entretien, rénovation d'internat, transformation des services de restauration, aménagement et construction de nouveaux locaux, application des nouvelles réglementations relatives à la sécurité.

Ainsi de 1986 à 1999, 16 lycées ont été rénovés partiellement ou totalement. Je les cite : lycée « Paul Constans » à Montluçon, lycée « Théodore de Banville » à Moulins, lycée agricole de Durdat-Larequille, lycée « Jean Mermoz » à Aurillac, lycée « Jean Monnet » à Aurillac, le lycée « Marmontel » à Mauriac, lycée agricole de

Brioude-Bonnefont, lycée « Amédée Gasquet » à Clermont-Ferrand, lycée « Blaise Pascal » à Clermont-Ferrand, lycée « Jeanne-d'Arc » à Clermont-Ferrand, lycée « Marie Curie » à Clermont-Ferrand, lycée « Claude et Pierre Virlogeux » à Riom, lycée « Jean Zay » à Thiers, lycée « Louis Pasteur » à Lempdes, lycée agricole de Rochefort-Montagne, lycée agricole des Combrailles à Saint-Gervais d'Auvergne.

Ensuite, 12 autres lycées l'ont été ou le seront pendant la période 2000/2006 : lycée « Blaise de Vigenère » à Saint-Pourçain-sur-Sioule, lycée « Paul Constans » à Montluçon, lycée de Presles à Cusset, lycée « Albert Londres » à Cusset, lycée agricole « Tourret » à Moulins-Neuvy, lycée de Haute-Auvergne à Saint-Flour, lycée professionnel de Saint-Flour, lycée agricole « Georges Pompidou » à Aurillac, lycée « Simone Weil » au Puy-en-Velay – quand j'entendais tout à l'heure qu'au Puy-en-Velay nous n'avions rien fait –, lycée « Roger Claustres » à Clermont-Ferrand, lycée « La Charme » à Clermont-Ferrand, lycée « Jean Monnet » à Yzeure, et pendant toute cette période également, nous avons construit 7 nouveaux lycées : lycée « Albert Einstein » à Montluçon, lycée « Louis Mallet » à Saint-Flour, lycée « Léonard de Vinci » à Monistrol-sur-Loire, lycée « La Fayette » à Clermont-Ferrand, lycée « René Descartes » à Cournon d'Auvergne, lycée « Marie Laurencin » à Riom et lycée « Valéry Larbaud » à Cusset.

Un huitième est en cours : le lycée du bâtiment et des réseaux à Riom qui a été programmé et doit se substituer au lycée « Gilbert Romme » à Riom et au lycée professionnel de Volvic.

Tous les investissements dans les lycées ont fait l'objet de programmes prévisionnels d'investissement : le premier en 1987, le deuxième en 1999 et tous ont été établis – s'il vous plaît, je vous ai laissé parler alors je voudrais avoir mon temps de parole – en étroite collaboration, avec les proviseurs.

Depuis 1988, la Région Auvergne a investi 692.620.571 euros pour les lycées et durant la même période, la dotation régionale d'équipements scolaires s'est élevée à 159.297.918 euros. Pour 1 euro versé par l'État, la Région a ajouté environ 3,5 euros.

Quand nous lisons : « nous devons faire face à cet oubli dommageable pour notre jeunesse et notre formation », alors qu'en fait pendant toutes ces années, la Région Auvergne a consacré beaucoup aux lycées – j'ai été Présidente de la Commission Éducation Formation et j'ai vu tous les efforts qui avaient été faits pour l'éducation, la formation et pour les lycées –, nous ne pouvons pas laisser dire ces contrevérités qui figurent dans ce rapport.

La Région Auvergne, pour les rénovations, pour les constructions, a toujours privilégié la qualité. Elle a mis en oeuvre des principes qui n'ont jamais été démentis, elle a respecté le patrimoine bâti existant sans céder à la tentation de le détruire, pour lui donner la même fonctionnalité qu'un bâtiment moderne, avec le respect des matériaux traditionnels sans se priver de l'apport des matériaux modernes. Je crois que la Région Auvergne a rénové, restauré et que les lycées sont fonctionnels. Je crois, que contrairement à ce que vous indiquez, nous pouvons en être fiers et nous n'avons pas du tout à avoir honte ou dire qu'il y aurait un oubli dommageable pour notre jeunesse et notre formation.

D'ailleurs, nous n'avons jamais eu de critiques des proviseurs qui ont toujours agi en concertation avec la Région Auvergne.

*Coupure du micro de Madame Demure.*

En ce qui concerne le secteur privé – nous avons tous siégé dans des conseils d'administration dans l'enseignement privé – et bien évidemment, les directeurs déplorent la suppression des aides à l'investissement pour les travaux. En effet, l'enseignement privé représente environ 25 % des lycées auvergnats. Il s'agit d'établissements sous contrat d'association avec l'État qui remplissent une mission de service public. Ils contribuent, tout comme les lycées publics, au service public de l'enseignement.

Les aides à l'investissement dans le secteur privé représentaient environ de 2,5 à 3 millions d'euros alors que les dépenses d'investissement dans le public étaient de plus de 60 millions d'euros. C'est vrai que nous déplorons qu'il y ait cette suppression des aides à l'investissement et bien évidemment tous les proviseurs et tout le monde de l'enseignement privé déplorent cette situation.

Je tenais simplement à rappeler ce point.

*Applaudissements dans les rangs de l'opposition.*

**M. LE PRÉSIDENT** : Je vous remercie. Monsieur Mallot.

**M. MALLOT** : Monsieur le Président, puisque nous sommes destinataires d'un rapport du CESR sur l'aide aux agriculteurs victimes de la sécheresse, qui de plus a fait l'objet d'une intervention de la droite par la bouche de Monsieur Proriot qui a cherché à se parer des plumes du paon, je voudrais simplement faire deux observations :

La première pour dire que ce rapport a été rédigé, à notre demande, et qu'il n'y a pas grande surprise à voir la Commission Agriculture du CESR aboutir à la conclusion que ce programme était justifié. Le contraire serait assez étonnant.

Mais je voudrais quand même rappeler aussi, parce que vous y allez fort, que c'est nous qui avons inscrit les crédits nécessaires pour tenir les engagements pris et indemniser les agriculteurs en question au mois de juin dernier.

Il faut rappeler, cela a été à l'époque abondamment démontré, et le rapport du CESR, si vous le lisez convenablement, le démontre clairement lui aussi : le budget 2004 de la précédente majorité n'était pas sincère.

Dès le mois de juillet, vous saviez qu'il fallait 300.000 tonnes et que le besoin serait donc d'au moins 7 millions d'euros.

Dès le 1er septembre, le rapport du CESR le rappelle, le chiffre annoncé était de 400.000 tonnes, c'est-à-dire 10 millions d'euros et vous n'avez inscrit que 6 millions d'euros le 8 septembre.

Dès le mois d'octobre, l'exécutif savait par la voie de la Chambre régionale d'Agriculture que le besoin serait de 12 millions d'euros au moins, et dès la mi-décembre

vous aviez au Conseil régional plus de 6.000 dossiers, autant dans les tuyaux. Les 12 millions d'euros au moins étaient là, vous n'avez inscrit que  $6 + 2 = 8$  millions d'euros.

Il faut donc rappeler, d'une part, que c'est nous qui avons inscrit les crédits pour tenir ces engagements. Nous l'avons fait parce qu'il fallait le faire – et je retrouve dans le rapport du CESR une grande part de ce que nous avons exprimé en juin dernier, ce qui est fort bien – et pour ce faire, nous avons inscrit plus de 11 millions d'euros.

Je vous laisse faire des calculs rapides par rapport aux ordres de grandeur que nous avons – nous sommes dans une séance budgétaire n'est-ce pas ? – pour dire ce que ça représente au regard des recettes de la Région. C'est une somme importante qu'il fallait inscrire, nous l'avons fait. Alors, de grâce, rendez à César ce qui lui appartient !

Le rapport du CESR, au ton lissé – je reprends l'expression de Monsieur Proriot –, n'oublie pas quand même de mentionner les annonces prématurées du Président de l'époque qui ont encouragé la spéculation et la hausse du prix des transports, et reprend nos critiques tout à fait justifiées sur le fait qu'il y avait plusieurs dossiers, au lieu d'un dossier unique, qui ont compliqué la vie de tout le monde : celle des agriculteurs et la nôtre.

Il remet en cause, c'est une évidence, la démarche isolée de la Région qui a pris soin de ne pas mêler ses efforts à ceux de l'État, ce qui était une erreur importante.

Bref, le CESR reprend toutes les critiques que nous avons formulées en juin dernier et c'est tout à fait logique.

Pour l'avenir, parce que c'est ça qui nous intéresse, et c'est pour ça que nous avons demandé le rapport au CESR, celui-ci formule un certain nombre de propositions en matière de recherche, de façon à ce que nous mettions au point des variétés qui résisteraient mieux à la sécheresse, en matière de gestion de l'eau, pour n'en citer que quelques-unes.

Il suggère une contractualisation pour l'achat de fourrage, la mise en place d'une cellule de veille pour gérer ce type de crise et nous avons souhaité, par la plume du Président Bonté, que des travaux complémentaires soient faits de façon à prévoir le besoin de stockage de fourrage, en particulier dans les périodes plus aisées pour les périodes de crise, que ces besoins de capacité de stockage soient pris en compte dans le plan régional pour les bâtiments d'élevage. Nous le ferons dans le cadre des budgets à venir. Bref, nous regardons l'avenir.

Nous avons réglé vos factures et nous regardons l'avenir, Monsieur Proriot !

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur Souchon.

**M. SOUCHON** : Monsieur le Président, juste un mot d'abord pour répondre à Madame Demure que, certes, elle nous a fait une longue liste des travaux dans les lycées, mais qu'elle devrait consulter sa collègue, Madame Mahtouk, qui vient d'écrire à Monsieur Alain Bussièrre – et elle m'en a envoyé le double la semaine dernière –, pour indiquer un phénomène tout à fait regrettable mais qui montre bien l'état dans lequel sont nos lycées, qu'au LEP de Murat, des fenêtres venaient de tomber dans la cour.

Que je sache, les menuiseries ne se sont pas pourries en neuf mois !

Elles avaient dû commencer leur vieillissement bien avant et ce n'est là qu'une illustration de l'état de beaucoup de nos lycées.

Mais c'était un débat annexe, une intervention annexe par rapport au fond que je voudrais aborder maintenant un peu plus longuement en m'adressant, et il ne s'en étonnera pas, à Monsieur Proriol, parce que je pense que son approche a été, comme à l'époque de sa grande gloire, tout à fait politicienne, assez mesquine et, en tout cas, indigne des enjeux de ce débat d'orientations budgétaires.

Moi, j'ai été choqué d'entendre Monsieur Proriol citer Pierre Mendès France, alors que Monsieur Proriol est « l'anti Mendès France ».

Oui mon cher, vous êtes « l'anti Mendès », mensonges et hypocrisie sont incompatibles avec la démocratie.

Alors, laissez donc l'hypocrisie de côté, arrêtez de diffuser des rumeurs malveillantes comme celles qui consistent à dire que nous aurions acheté un parc de voitures afin de nous déplacer plus aisément. Arrêtez de faire référence, comme vous l'avez fait, à ce qui seraient des frais exorbitants de la part des Vice-Présidents dont les conditions de travail, croyez-moi, ne sont pas tout à fait ce que vous pensez. Elles restent difficiles, comme au temps d'ailleurs où vous étiez en place, mais nous ne les avons pas modifiées. À ce moment-là, peut-être, vous pourrez vous référer à Pierre Mendès France.

Mais je voudrais surtout rapidement en venir, après Monsieur Bacquet, au fond du débat, par rapport à un débat d'orientations budgétaires. Le fond du débat, c'est l'état dans lequel nous trouvons l'Auvergne aujourd'hui, et le Président l'a dit, vous n'en êtes pas responsables de cet état, encore que vous ayez une part de responsabilité... Mais aujourd'hui, je cite le rapport Diry : « la population auvergnate diminue, alors que celle du pays s'accroît et le ciseau a tendance à s'ouvrir. Il en résulte que le poids de la région Auvergne, dans l'ensemble français, s'affaiblit ».

Sur le dernier quart du XXe siècle, à l'exception du Limousin, aucune autre région n'offre un bilan démographique global aussi dégradé que l'Auvergne. L'Auvergne donc, est en position de faiblesse depuis très longtemps d'accord, mais elle s'est encore affaiblie dans les vingt dernières années. Même si vous n'en êtes pas entièrement responsables, vous devez bien avoir une part de responsabilité, en tout cas la politique régionale n'a pas abouti à corriger les déséquilibres que nous constatons.

Sur le plan de l'économie, c'est absolument identique : vingtième Région sur vingt-deux.

Je ne vais pas vous faire la liste des problèmes auxquels notre collègue Mizoule est confronté quotidiennement : les disparitions d'emplois, d'entreprises, etc.

Bref, l'Auvergne est aujourd'hui dans le peloton de queue des Régions françaises et les écarts démographiques et économiques ne nous classent pas bien sûr avec les plus performantes. L'écart avec la moyenne tend à s'accroître. Les choses ne se corrigeront

pas d'elles-mêmes. Pour qu'elles se corrigent, il faut une politique – et c'est le sens d'ailleurs de la conclusion du rapport Diry – extrêmement volontariste.

Le scénario « au fil de l'eau » du point de vue financier ne permet pas d'avoir cette conception volontariste. Monsieur Bacquet vous a rappelé la page 38 du rapport d'audit financier. De plus l'auteur du rapport qui est un consultant tout à fait connu ne peut pas être suspecté de sympathie, c'est un élu qui appartient à votre majorité !

Il ne mélange pas les genres certes, mais il ne peut être suspecté d'avoir écrit des choses qui pourraient nous faire plaisir. Rappelons simplement qu'il écrit : un scénario de stabilité fiscale conduirait à un doublement de la dette régionale à l'horizon 2010, que nous n'aurions aucune marge de manoeuvre et que donc, nous ne pourrions rien faire par rapport à l'état de la situation démographique et économique de l'Auvergne.

Or, que nous ont dit les Auvergnats dans les Assises, dont Monsieur Aulagnier indique qu'elles n'ont pas été organisées tout à fait comme il fallait ? Nous avons quand même fait des Assises, Monsieur Aulagnier, nous essayons d'inventer une démocratie participative au niveau régional. Croyez-moi ce n'est pas simple !

Mais la preuve que vous n'avez pas totalement, chers collègues, saisi l'esprit qui est le nôtre, c'est que vous nous dites que nous aurions dû expliquer quelles étaient les compétences régionales et toute une série d'autres choses. Nous ne sommes pas venus aux Assises, pour indiquer ce que nous faisons et ce que nous devons faire. Nous sommes venus là pour écouter les Auvergnates et les Auvergnats. Ils nous ont dit beaucoup de choses – ces choses nous les rendrons publiques – et ils nous ont dit par-dessus tout qu'ils voulaient réagir par rapport à la situation démographique et économique de l'Auvergne.

Ils nous ont demandé, autrement dit, dans les ateliers, dans les séances plénières, de mettre en place un programme capable de sortir l'Auvergne de la situation dans laquelle elle se trouve aujourd'hui.

Alors, pour cela, il faut que nous ayons le courage de nous donner les moyens qui permettent de répondre aux aspirations des Auvergnates et des Auvergnats, et c'est ce que nous commençons à faire.

Nous voulons engager une démarche très volontariste. Pour engager cette démarche très volontariste, nous proposons aux Auvergnats de faire un effort de moyens supplémentaires de 10 euros par an. Ce n'est quand même pas insurmontable et par ailleurs, nous leur demandons de faire un petit effort sur le coût des cartes grises pour mettre en oeuvre un plan de désenclavement régional alors qu'on nous l'a réclamé partout où nous sommes passés.

Je l'ai dit à mes collègues et je sais que c'est vrai, soyons fiers de ce que nous sommes en train de faire et je vous le dis à vous, minorité, vous n'êtes pas dans votre rôle lorsque vous dites non à tout – mais si Monsieur Aulagnier – et en particulier lorsque nous voulons essayer de répondre aux aspirations des Auvergnates et des Auvergnats.

**M. LE PRÉSIDENT** : Je vous remercie. Pour terminer, parce que nous n'allons pas poursuivre le débat d'orientations budgétaires, je suis saisi de deux demandes,

une à gauche, une à droite, je vous propose de les écouter et nous nous en tiendrons à cela : Jacques Mizoule et Michel Bergougnoux.

Mettez-vous d'accord : un à gauche, un à droite.

Nous reviendrons demain s'il le faut, une motion d'ordre c'est prioritaire. Monsieur Malhuret, motion d'ordre !

**M. MALHURET** : Pour ce débat d'orientations budgétaires, le Conseil Économique et Social Régional s'est réuni à quatre reprises. Une première fois, il a écouté l'exposé et la présentation par le Directeur Général de vos services en séance plénière. Il a ensuite réuni toutes ses commissions thématiques, chacune d'entre elles pour une demi-journée, il a ensuite mis en place une commission spéciale de synthèse qui s'est réunie une demi-journée, et enfin il s'est réuni en séance plénière pour vous écouter présenter vous-même le document d'orientations budgétaires et le réécouter avec eux.

**M. LE PRÉSIDENT** : Motion d'ordre ! Je vous rappelle que le Président est invité au Conseil Économique et Social Régional, qu'il écoute l'avis du Conseil Économique et Social qui est voté et qu'ensuite seulement, on lui donne la parole.

**M. MALHURET** : Je vous concède volontiers cette forme. Ce que je voulais souligner, c'était combien de fois, avec quel sérieux et avec quel temps le Conseil Économique et Social s'est réuni et a consacré de l'attention à l'examen du budget et du débat d'orientations budgétaires.

Nous nous sommes réunis sur ce débat d'orientations budgétaires de 14 heures 30 à 15 heures 30 en commission et ensuite une seule fois, maintenant, à 16 heures en séance plénière. Bien évidemment, la journée s'allonge et touche à sa fin, et par conséquent on nous dit maintenant que nous sommes pressés.

Moi, je voudrais simplement vous dire, Monsieur le Président : donnons à ce débat d'orientations budgétaires le temps qu'il mérite, même si nous allongeons cette séance, nous serons bien loin du temps qu'a passé le Conseil Économique et Social sur ce sujet.

*Applaudissements dans les rangs de l'opposition.*

**M. LE PRÉSIDENT** : Mon cher collègue, vous qui êtes si attaché à la tradition et à la continuité de ce qui se passait avant, dois-je avoir la cruauté de vous rappeler comment se passait le débat d'orientations budgétaires par le passé ?

Je vous rappelle que vous aviez un temps de parole par groupe.

Monsieur Mizoule.

**M. MIZOULE** : Je n'avais pas prévu de dire ce que je vais dire mais la remarque de notre collègue Malhuret est quand même stupéfiante. Effectivement nous n'avons pas consacré des heures mais nous en avons quand même consacré quelques-unes, et tout à l'heure, en séance de la Première Commission dans laquelle votre collègue Jean Proriol siège, il a brillé par son mutisme. Personne n'a rien dit.

Nous n'avons pas discuté parce qu'on nous a dit qu'il n'y avait pas de raison de discuter de ce débat d'orientations budgétaires, qu'on le ferait en séance et qu'on avait autre chose à faire en commission.

Je parle là de la position...

*Échanges hors micro.*

Peut-être, mais je fais observer à Monsieur Malhuret que vos collègues, comme vous-même, Monsieur Proriot, vous n'avez...

*Échanges hors micro.*

Mais moi je ne me plains pas des conditions dans lesquelles s'exerce le débat. C'est quand même assez ahurissant de venir ici revendiquer un temps de parole que vous avez refusé de prendre il y a une heure.

Mais mon propos n'était pas là. J'avoue que les interventions de nos collègues de l'opposition sont surprenantes et contradictoires. Je n'en attendais pas moins, mais néanmoins, j'éprouve le besoin d'un petit commentaire, bref, soyez rassurés.

Je comprends très bien que le rapport qui a été proposé avec ses trois volets, notamment le rapport d'audit financier et le rapport sur l'état de la région que le professeur Diry nous a proposé, soit difficile pour quelqu'un comme Jean Proriot qui est là depuis 1986.

Je comprends qu'il éprouve le besoin de contester tout ce qui est là, je le comprends. C'est normal. C'est cruel pour lui, c'est clair. D'autant plus cruel quand mon collègue Bacquet, très pertinemment, lui rappelle les propos de 1986.

Donc, je n'attendais pas autre chose de sa part, je ne suis pas surpris, je veux simplement le souligner. Sa longue présence au Conseil régional d'Auvergne est sans doute une explication.

Les propos de son collègue Aulagnier sont d'une autre nature. C'est sans doute lié au fait qu'il est plus récent au Conseil régional d'Auvergne et qu'il ne se sent pas engagé par ces dix-huit années qui nous conduisent à ce constat. Je nuancerai quand même, Monsieur le Président et Monsieur le Vice-Président, ce que vous dites à notre collègue Aulagnier. J'y trouve malgré tout des raisons d'espérer que nous pourrions demain, ensemble, construire l'Auvergne, et cela ne me surprend pas, cela démontre qu'effectivement peut-être, de ce côté-ci de l'hémicycle, il y a quelques différences d'appréciation. C'est tout à fait positif.

Parce que quel est le message ? Quel est le problème que nous avons aujourd'hui ? Qu'ont dit les électeurs en mars ? Tout va bien en Auvergne ?

Étrange quand même, non ?

Pourquoi auraient-ils renvoyé une équipe qui aurait si bien conduit l'Auvergne ? À moins qu'il faille dissoudre le corps électoral, comme certains le pensent parfois ?

Ça c'est un message dont j'aimerais bien que chacun, car cela concerne la majorité comme l'opposition, tienne compte. Que nous disent-ils, que nous ont-ils dit ? Dans les 11 séances que nous avons organisées, ils ne nous ont rien dit de ce que nous avons entendu aujourd'hui, de ce côté de l'hémicycle. Rien du tout !

Ils nous ont dit qu'ils voulaient construire une autre Auvergne, changer, parce que nous en avons besoin, nous en avons un impérieux besoin, et pour nous élus, c'est une ardente obligation.

Les débats mesquins sur la procédure, sur je ne sais quel article du Code général des collectivités territoriales, qui ne serait pas respecté sur je ne sais trop quelle argutie ! Ces débats-là, les avez-vous entendus dans les Assises régionales ? Moi, pas du tout !

J'ai entendu – y compris d'ailleurs quelquefois des mêmes qui sont ici dans l'hémicycle mais qui dans ces Assises avaient un autre discours – l'idée suivante : nous ne pouvons pas nous permettre le luxe de poursuivre dans la voie où nous sommes parce que l'horizon qui nous est proposé, si rien ne change, est un horizon où l'Auvergne ne comptera plus. Ce qu'il faut, c'est que tous ensemble – et c'est le message que vous avez voulu nous transmettre, Monsieur le Président, dans votre propos préliminaire que je soutiens à 200 % – nous travaillions à faire que cette Région soit portée par un souffle nouveau, y compris avec l'opposition. J'ai envie de penser que peut-être il y a des possibilités que cette opposition se ressaisisse par rapport à ses propos de circonstances d'aujourd'hui.

Cette envie, je l'ai sentie avec les autres collectivités territoriales que nous rencontrons aujourd'hui dans nos projets de 2005. Je parle là, en particulier, de ce que nous allons faire dans le domaine de l'économie.

J'espère que tout le monde saura saisir cette aspiration pour que, tous ensemble, nous travaillions à ce que demain, en 2010 et après, il fasse bon vivre en Auvergne et que l'Auvergne compte en France et en Europe. C'est la chose qu'il faut retenir, c'est ce à quoi nous allons travailler en ce qui nous concerne.

*Applaudissements.*

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci Monsieur Mizoule pour ce plaidoyer. La parole est à Michel Bergougnoux.

**M. BERGOUGNOUX** : Brièvement, Monsieur le Président, puisque vous me donnez la parole. Comme Monsieur Mizoule, je ne comptais pas la prendre et puis, à la suite de vos propos, de ce que vous avez dit, de votre souhait que les débats soient des débats responsables qui aillent dans le sens de l'intérêt de l'Auvergne et des Auvergnats, compte-tenu de ce qui a été dit par les uns et par les autres et – vous me l'accorderez – en particulier, de ce qui a été dit par vos amis de la majorité politique dans cette enceinte, je ne peux pas ne pas souligner un certain nombre de choses.

Il m'est venu à l'esprit les propos d'un polémiste célèbre qui disait à peu près ceci : c'est un avantage terrible que de n'avoir encore rien fait, mais il ne faut pas en abuser.

Je ne pourrai pas vous reprocher de ne pas avoir encore fait un certain nombre de choses puisque vous en êtes au début de votre mandat. Toutefois, permettez-moi quand même de dire que lorsqu'on force trop le trait, on affaiblit sa position.

Vous-même et vos amis politiques avez, me semble-t-il, quelque peu exagéré et noirci le tableau. En particulier, vous vous êtes appuyés sur les résultats d'une enquête d'audit selon lesquels, si l'on s'en tenait à la stabilité des impôts, compte-tenu de la montée en puissance de l'endettement et des charges récurrentes qu'il induit, nous serions dans une situation extrêmement critique à l'horizon de quelques années.

Vous n'êtes pas sans ignorer, Monsieur le Président, qu'au même moment une autre étude couvrant la même période, avec certes quelques petites hypothèses à la marge assez peu différentes, conduite par une institution dont nous ne pouvons pas méconnaître le sérieux, à savoir « Dexia Crédit Local » aboutissait à des résultats très sensiblement différents et beaucoup moins pessimistes que ceux que vous avancez ou que vous avez cités.

Ceci étant dit, je voudrais quand même à mon tour noter une chose : vous ne pouvez pas d'un côté nous demander d'être des gens qui doivent participer de manière sérieuse et puis de l'autre sans cesse, soit vous-même, soit vos amis, nous ressasser les mêmes critiques, et en particulier tout ce qui a été dit sur le Gouvernement Raffarin.

Permettez-moi quand même de vous dire, Monsieur le Président, que dans le même audit, il est signalé une chose très importante – et cela a été la conséquence de décisions prises par le Gouvernement de Monsieur Jospin – c'est que l'autonomie financière de notre Région, comme celle de beaucoup de Régions de France, s'est trouvée considérablement affaiblie, parce qu'à des recettes que la Région pouvait maîtriser, par des décisions gouvernementales de l'époque qui ont consisté à réformer la taxe professionnelle, à réformer les droits de mutation, à réformer la taxe habitation, il y a eu en compensation une dotation qui ne recouvre pas la totalité de ce que nous pouvions récupérer et finalement, l'argument que vous nous opposez, se retourne contre vous.

Je veux dire par là que si, en effet, vous déplorez, me semble-t-il, par procès d'intention au moins sur les conséquences, la loi du mois d'août dernier, je crois que ce que vous reprochez peut vous être absolument retourné, à savoir que déjà avec le Gouvernement de Monsieur Jospin, la Région Auvergne a dû subir les conséquences financières de ces décisions de décentralisation qui n'ont pas été suivies, en effet, de ressources financières correspondantes.

Alors, écoutez, si à l'avenir nous devons toujours en rester dans ces débats qui sont quelque peu stériles, convenez-en, nous ne ferions pas progresser considérablement l'intérêt des Auvergnats.

*Applaudissements dans les rangs de l'opposition.*

**M. LE PRÉSIDENT** : En ce qui concerne « l'étude Dexia », je vais vous la transmettre parce qu'elle conclut aux mêmes choses, j'en suis désolé. Cela me fait penser à un vieux proverbe Tao qui dit que quand on pratique la langue de bois, il ne faut pas s'étonner d'avoir l'oreille sélective.

Ce n'est pas à l'attention de Monsieur Bergougnoux, c'est global !

**M. BERGOUGNOUX** : Je peux vous répondre par un vieil adage : « un expert, c'est une opinion. Deux experts, c'est une contradiction. Trois experts, c'est la confusion ». Dans le domaine, le pire n'est jamais sûr.

**M. LE PRÉSIDENT** : C'est pour cela qu'on met des collègues d'experts. C'est pour cela aussi que j'ai voulu un document le plus objectif possible, qui ne soit pas une critique de la gestion mais arithmétique et financier. Monsieur Gueydon.

Qui demande la parole, et puis on arrête ?

Vous avez une minute et demie chacun.

**M. GUEYDON** : Mesdames, Messieurs de l'opposition, j'aimerais d'abord vous rappeler que vous avez quelquefois la mémoire un peu courte. Si en effet, l'ancienne majorité n'a pas augmenté les impôts les cinq dernières années, rappelez-vous quand même, qu'il y a dix ans, lors du début du second mandat, les impôts ont augmenté fortement.

Certes, c'était pour se doter d'une épargne qui préparait les investissements futurs.

Mais alors, le second domaine dans lequel je souhaiterais intervenir, c'est par rapport à l'emploi. Vous dites qu'il ne faut pas augmenter les frais de fonctionnement et qu'il ne faut pas embaucher, mais les investissements que vous avez faits et notamment les deux gros investissements, les investissements de prestige, combien ont-ils créé d'emplois ? Combien a coûté l'emploi créé par ces investissements ?

Probablement 3 à 4 fois plus que si cet argent avait été réparti sur le territoire et avait permis à des artisans d'investir et de créer des emplois. Encore une fois, l'emploi ce n'est pas une malédiction, fusse-t-elle divine !

L'emploi, c'est avant tout une ressource humaine, qui permet l'innovation, la création, qui permet la technique, la science, qui permet le développement.

On ne peut pas à la fois se plaindre qu'aujourd'hui il y a trop de chômage et tout faire pour diminuer les emplois. Les entreprises, aujourd'hui, n'ont qu'un mot à la bouche, qui est de diminuer les emplois. À la sortie, nous allons, en effet, droit dans le mur.

Encore une fois, je crois que nous voulons inaugurer une nouvelle politique territoriale, non pas une politique de prestige mais une politique qui permette à la Région d'être une Région de proximité. C'est cela que nous voulons aujourd'hui et forcément cela demande du travail de terrain, d'animation que vous, vous ne faisiez pas du tout !

Nous voulons faire cela, nous ne voulons pas faire la même politique que vous !

Encore une fois, je crois qu'il y a un certain auteur, dont je ne sais plus le nom, qui parlait de l'intelligence humaine et disait : « le propre de l'intelligence humaine, c'est en

effet de comprendre que parfois la situation est désespérée mais en même temps de tout mettre en oeuvre pour faire en sorte que la situation ne soit plus désespérée ».

Aujourd'hui, c'est ce que nous voulons faire de l'Auvergne !

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Monsieur Mairal : une minute et demie.

**M. MAIRAL** : Monsieur le Président, je voulais profiter de cette tribune pour rendre hommage et saluer le travail de nos services et des services de l'État par rapport aux FEDER et FSE.

Deuxièmement, vous avez parlé de transparence. Monsieur Proriot a parlé de dire la vérité.

Je souhaiterais vraiment que certains de nos collègues, notamment dans l'opposition, disent à leurs amis politiques de se renseigner sur la situation exacte des Fonds structurels et du FEDER, et de ne pas dire n'importe quoi.

Madame Demure, transmettez ce message à Monsieur le Maire de Moulins qui est soit incompetent, soit raconte des bêtises.

Par rapport au travail effectué par nos services, Monsieur le Secrétaire général qui est ici peut en témoigner, la Région n'a que la gestion des Fonds. Le suivi et la programmation se font avec l'État, avec les Conseils généraux.

Or, écrire comme j'ai pu le lire, que la Région manipulerait les Fonds à sa guise, qu'elle ne voudrait pas intervenir notamment sur l'ANRU, sur la rénovation des quartiers sensibles, c'est du mensonge ou de l'incompétence.

Je vous propose, Monsieur le Président, qu'avec nos services nous établissions une sorte de feuille de route de l'état actuel des Fonds pour que chacun d'entre nous puisse avoir ces éléments, puisse répondre et que nous évitions d'écrire n'importe quoi dans la presse car cela donne une mauvaise image du monde politique.

**M. LE PRÉSIDENT** : Je vous remercie. Monsieur Malhuret : une minute et demie.

**M. MALHURET** : Je me sens incapable d'intervenir en moins d'une minute et demie sur le document d'orientations budgétaires. Cela me paraît même un manque de respect par rapport à votre document que j'ai étudié avec assiduité et de façon détaillée.

Je parlerai plus tard, lors du débat et du vote du budget.

**M. LE PRÉSIDENT** : Je vous remercie. Françoise Blazy.

**Mme BLAZY** : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner la parole. Je voudrais simplement dire un mot sur le partenariat.

Vous l'avez indiqué comme étant un objectif prioritaire dans le document que vous nous avez remis.

S'agissant de ce point, nous constatons avec regret, qu'avant même d'avoir mis en place quelque partenariat que ce soit avec les Départements, les Communautés d'agglomération ou les Communes, votre équipe cherche à mettre en échec les partenariats existants avant votre arrivée.

En effet, dois-je vous rappeler que la Communauté d'agglomération de Montluçon a signé, en mars dernier, une convention avec la Région, dans laquelle celle-ci s'engage à financer sur trois ans, à hauteur de 6,2 millions d'euros, des réalisations importantes dans les domaines économiques, culturels, touristiques et environnementaux ?

Vous n'êtes pas sans savoir que les aides financières régionales sont d'une importance capitale pour la réalisation des projets structurants dans chaque bassin d'activités, et vous n'êtes pas non pas sans savoir l'importance que revêtent ces projets pour le développement du bassin montluçonnois, bassin que vous décrivez vous-même, dans le document d'orientations budgétaires, comme un bassin enclavé et subissant de plein fouet les conséquences de délocalisations, bassin que l'équipe municipale en place s'efforce maintenant depuis plus de trois ans de redynamiser économiquement.

Les projets se multiplient et certains sont déjà sortis de terre.

Aujourd'hui, alors même que vous parlez de partenariat, vous remettez en cause cette convention...

*Interventions hors micro.*

Si, et bien écoutez ! Donc, vous semblez vous retracter sur la participation financière de la Région sur certains grands projets de notre bassin – je parle de l'aide initialement prévue de 2,2 millions d'euros pour la réalisation de notre centre aqua-ludique.

**M. LE PRÉSIDENT** : Attendez, Madame, que vous disiez cela à travers la presse me choque déjà profondément, mais que vous osiez le dire ici me choque encore plus. Soit vous n'avez pas l'information, soit vous ne lisez pas les documents budgétaires mais je n'ai jamais vu un courrier à ma signature ou émanant de l'un de mes Vice-Présidents, disant que nous ne suivions pas sur ce projet. J'en suis désolé.

**Mme BLAZY** : Le Président de la Communauté d'agglomération attend votre réponse écrite effectivement sur des propos qui l'inquiètent beaucoup. Vous le savez, il vous l'a dit.

*Interventions hors micro.*

**M. SOUCHON** : Nous ne travaillons pas sur la rumeur.

**M. LE PRÉSIDENT** : Mes chers collègues, le débat d'orientations budgétaires, échange plus ou moins passionnant, a donc eu lieu conformément à la loi concernant les collectivités territoriales. Le vrai débat, je vous le rappelle, sera le débat budgétaire avec les inscriptions de crédits et les autorisations de programme.

Je vous propose que nous passions à l'ordre du jour du reste de la réunion de ce jour et je pense que sur le débat réel du budget, nous aurons réellement à apporter des

arguments, les uns et les autres et éventuellement, Madame, à dire que des projets n'ont pas été retenus. Ce qui m'étonnerait quand même !

Qui est rapporteur pour le rapport concernant les avenants aux marchés de maîtrise d'oeuvre, de contrôle technique et de travaux ?

Monsieur Bussière, vous avez la parole.

<p>RAPPORTS DE LA DEUXIÈME COMMISSION présidée par Mme Arlette ARNAUD-LANDAU</p>
--

CONSTRUCTION DE LA MAISON INTERNATIONALE INTERUNIVERSITAIRE  
DE CLERMONT-FERRAND  
PROGRAMME GÉNÉRAL ANNUEL DE TRAVAUX DANS LES LYCÉES

*Rapport n° 1 présenté par M. Alain Bussière*

**M. BUSSIÈRE** : Mes chers collègues, excusez-moi pour ce rapport qui n'a pas la même hauteur stratégique que nos précédents propos. Dans ce rapport qui a fait l'objet d'un accord unanime de la commission, il s'agit d'avenants à des marchés de maîtrise d'oeuvre, conséquences du montant d'un certain nombre de travaux ; d'avenants à des marchés de contrôle technique pour l'extension de demandes d'expertise sur tel ou tel domaine ; et d'avenant à un marché de travaux pour le CDI du lycée « Jean Monnet » au Puy-en-Velay où nous augmentons là également les prestations.

La commission vous propose d'adopter ce rapport.

**M. LE PRÉSIDENT** : Y a-t-il des interventions mes chers collègues ?

Pas d'intervention. Nous passons au vote.

*Le rapport n° 1 est adopté à l'unanimité.*

Je vous remercie. Nous passons au rapport suivant. Madame Arnaud-Landau.

## AUDIT DU CFA DU BTP DE CLERMONT-FERRAND

### *Rapport n° 2 présenté par Mme Arlette Arnaud-Landau*

**Mme ARNAUD-LANDAU** : L'audit du CFA du BTP de Clermont-Ferrand est un audit organisationnel et financier.

La commission l'a voté à l'unanimité.

**M. LE PRÉSIDENT** : Y a-t-il des interventions mes chers collègues ?

Pas d'intervention. Nous passons au vote.

*Le rapport n° 2 est adopté à l'unanimité.*

Je vous remercie. Nous passons au rapport concernant le CART, rapport sans incidence budgétaire, mais important quand même.

Monsieur Bussière, vous avez la parole.

## COMITÉ AUVERGNE POUR LA RECHERCHE ET LA TECHNOLOGIE (CART)

### *Rapport n° 3 présenté par M. Alain Bussière*

**M. BUSSIÈRE** : Rapport qui a également fait l'objet d'un vote unanime de la commission. Nous avons longuement travaillé sur ce rapport.

Il s'agit de renouveler notre comité consultatif chargé de la recherche, son mandat expirant le 31 décembre 2004 : un comité consultatif allégé pour plus d'efficacité ; un comité consultatif maintenu pour assurer notre capacité d'expertise ; un comité renforcé par un recours accru à une expertise extérieure de haut niveau ; un comité qui sera chargé de gérer la fin du Contrat de plan État-Région sur le volet recherche et un comité qui sera chargé de nous aider à préparer les engagements postérieurs à ce Contrat de plan État-Région.

**M. LE PRÉSIDENT** : Y a-t-il des interventions mes chers collègues ? Monsieur Bergougnoux.

**M. BERGOUGNOUX** : Simplement une question : ne pourrait-on pas introduire dans la liste des établissements publics ou des organismes publics, la fondation CERDI, pour laquelle le Conseil régional est intervenu en subvention ?

Pourquoi est-ce que je vous cite cette fondation ?

Parce que c'est une fondation consacrée uniquement à la recherche dans le domaine de l'économie et particulièrement de l'économie du développement international. C'est une fondation dont les chercheurs sont de réputation internationale, de très grande notoriété, qui entretient des liens très étroits avec tous les grands organismes de

recherche dans le monde et qui a depuis plusieurs années – et je considère que c'est quelque chose qui est très important pour l'Auvergne – engagé des relations très fortes avec notamment la Chine.

Je pense que cela pourrait être quelque chose de très important.

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Rapporteur ?

**M. BUSSIÈRE** : Monsieur Bergougnoux, cette question a effectivement été examinée en commission. La réponse apportée, qui a semblé faire l'unanimité également, consiste à dire que, en effet le CERDI fait partie de nos fleurons en matière de recherche universitaire sur Clermont-Ferrand, au même titre d'ailleurs qu'un certain nombre de nos fédérations de recherche qui sont en train de se mettre en place.

Le propos justement est de ne pas mettre directement et en les fléchant, les structures qui peuvent être potentiellement porteuses de demandes de financement, mais bien les structures qui les fédèrent, en l'occurrence ici l'Université d'Auvergne pour une part, ou éventuellement le CNRS pour d'autres composants.

**M. BERGOUGNOUX** : Il ne s'agit pas du CERDI dont je vous parle mais de la fondation CERDI. Le CERDI est dans l'Université, la fondation aussi. Mais la fondation a vocation à accueillir des chercheurs au niveau international. Le CERDI lui fait de l'enseignement et de la recherche dans le cadre de l'Université.

À mon avis, ne pas le mettre serait un manque...

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Rapporteur, maintenez-vous vos propositions ?

**M. BUSSIÈRE** : Oui je maintiens, je ne suis pas plus convaincu par les arguments de la fondation que par les arguments du CERDI eux-mêmes. La réponse est la même, même si, encore une fois, je reconnais tout à fait les mérites à la fois du CERDI et de sa fondation.

**M. LE PRÉSIDENT** : Je vous rappelle d'ailleurs que nous avons voté le financement qui manquait.

Je vous propose de passer au vote.

*Le rapport n° 3 est adopté : abstention de Monsieur Bergougnoux du Groupe de l'Union Pour l'Auvergne.*

Nous passons au rapport suivant.

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur Souchon, vous avez la parole.

RAPPORT DE LA TROISIÈME COMMISSION

présidée par M. René SOUCHON

AVIS SUR LA CHARTE DE DÉVELOPPEMENT ET LE PÉRIMÈTRE DÉFINITIF  
DU PAYS DU HAUT-CANTAL DORDOGNE, DU PAYS DU VELAY,  
DU PAYS DU FOREZ, DU PAYS DU GRAND CLERMONT  
ET DU PAYS D'ISSOIRE VAL D'ALLIER SUD  
ET CONTRATS CADRES DES CONTRATS DE PAYS

*Rapport n° 4 présenté par M. René Souchon*

**M. SOUCHON** : Mes chers collègues, lors de notre session du 17 septembre, nous nous sommes prononcés favorablement sur les chartes et périmètres des pays d'Aurillac, de Saint-Flour/Haute-Auvergne, des Combrailles, du Charolais-Brionnais.

Le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher a, quant à lui, vu sa charte approuvée il y a un an, en novembre 2003.

Aujourd'hui, nous avons un avis à émettre sur les chartes de cinq pays :

- Pays du Forez qui est essentiellement en Rhône-Alpes et qui ne concerne en Auvergne que la Communauté de communes de la Vallée de l'Ance (Saint-Anthème, Viverols) ;
- Pays du Haut-Cantal Dordogne ;
- Pays du Velay en Haute-Loire ;

Deux dans le Puy-de-Dôme :

- Pays d'Issoire Val d'Allier Sud ;
- Pays du Grand Clermont.

La Troisième Commission a reçu cet après-midi les Présidents des pays concernés. Ceux-ci ont présenté à la commission leur territoire ainsi que les chartes de développement et je dois dire d'ailleurs que nous avons tous été favorablement impressionnés par la qualité du travail fait par les uns et les autres.

Nous avons donc émis un avis favorable unanime sur les chartes qui sont soumises.

Nous devrions recevoir d'après les informations, dès le début de l'année 2005, les chartes et périmètres des Pays de Lafayette, de Vichy, du Sancy et d'Ambert.

Fin 2004, nous sommes à 11 pays dont le périmètre et la Charte sont adoptés. Nous devons passer très très vite au niveau supérieur.

En fait, actuellement, seul le nord de l'Allier et la région Thiernoise sont encore un peu en marge de cette structuration de l'Auvergne en pays.

Voilà, Monsieur le Président, mes chers collègues, le rapport que je peux faire du travail en commission cet après-midi.

**M. LE PRÉSIDENT** : Y a-t-il des interventions mes chers collègues ? Madame Nouhen.

**Mme NOUHEN** : Je voudrais poser une question de principe : est-ce que, en tant que conseillère communautaire du Grand Clermont, je peux prendre part au vote ?

**M. LE PRÉSIDENT** : En ce qui concerne le périmètre, vous avez tout à fait le droit de voter. Si vous souhaitez vous abstenir, parce que vous ne croyez pas au Grand Clermont, il n'y a aucun problème.

*Rires.*

Nous pouvons féliciter le travail qui est fait mais il en reste encore à faire.

Est-ce que quelqu'un souhaite intervenir ?

Pas d'intervention ?

**M. SOUCHON** : J'ai oublié une petite chose : il faudrait que l'Assemblée autorise le Président à signer les contrats cadres des futurs contrats de pays lorsqu'on nous le demande. C'est-à-dire en fait qu'il faut que le Président puisse dire que les orientations proposées nous conviennent.

Mais le rapport prévoit explicitement cette délégation de signature.

Le Grand Clermont doit signer le 29 décembre 2004.

**M. LE PRÉSIDENT** : Je vous remercie et s'il n'y a plus d'intervention, je vous propose de passer au vote.

*L'avis sur la Charte de développement et le périmètre définitif du Pays du Haut-Cantal Dordogne, du Pays du Velay, du Pays du Forez, du Pays du Grand Clermont et du Pays d'Issoire Val d'Allier Sud est favorable à l'unanimité, et délégation de signature est donnée au Président pour signer les contrats cadres des futurs Contrats de pays.*

Je vous remercie. Dernier rapport : taxe sur les permis de conduire. La parole est à Madame Mercier-Rayet.

RAPPORT DE LA SIXIÈME COMMISSION

présidée par M. Jean-Claude MAIRAL

TAXE SUR LES PERMIS DE CONDUIRE

*Rapport n° 5 présenté par Mme Françoise Mercier-Rayet*

**Mme MERCIER-RAYET** : Il vous est proposé d'exonérer de la taxe régionale les permis de conduire, et si cette délibération vous est proposée à cette session et pas au niveau de la session budgétaire, c'est pour que cette décision puisse prendre effet, comme le prévoit la loi, dans les deux mois, c'est-à-dire à compter du 1er février 2005.

**M. LE PRÉSIDENT** : Nous sommes une des dernières Régions à l'avoir. Je crois que c'est une aide directe aux jeunes qui passent le permis de conduire. Y a-t-il des interventions ? Monsieur Malhuret.

**M. MALHURET** : Monsieur le Président, sur le fond, pourquoi pas. Mais très franchement, pourquoi discuter de cela, aujourd'hui, alors que nous allons, dans un mois, voter le budget ?

Nous allons voter un budget dans lequel vous allez nous proposer une augmentation de 30 % de la fiscalité.

La fiscalité sera donc un élément majeur de cette discussion budgétaire, comme elle l'a été lors de la discussion d'orientations budgétaires et dans le même temps, par rapport à ces 30 %, aujourd'hui vous nous proposez une mesure sur la taxe sur les permis de conduire qui doit représenter à peu près 0,3 % de baisse, alors que par ailleurs vous faites une augmentation considérable.

Cette mesure a besoin de deux mois pour s'appliquer. Si nous la votons aujourd'hui, elle sera appliquée en février, si nous la votons fin janvier avec le budget, elle sera appliquée début ou fin avril. Cela fait un certain nombre d'années, des dizaines d'années, que les contribuables paient la taxe sur les permis de conduire. Ne peuvent-ils pas attendre deux mois de plus, est-ce que vraiment il y a une indication à ce que nous votions aujourd'hui ?

Vous parliez tout à l'heure, à l'adresse de l'État, Monsieur le Président, de cadeaux de Noël, est-ce qu'il s'agit là d'un cadeau de Noël ? Drôle de cadeau de Noël qui consiste à donner comme annonce aux contribuables auvergnats un « pâté d'alouettes » avec 30 % d'augmentation d'impôt d'un côté et 0,3 % de baisse sur les permis de conduire de l'autre.

Nous ne voterons pas contre, simplement si vous la maintenez, nous nous abstenons parce que nous ne sommes pas vraiment contre, mais que ceci intervienne dans la discussion budgétaire, il n'y a pas de raison de le sortir du budget ! Je vous demande le report au vote du budget dans un mois.

**M. LE PRÉSIDENT** : Je maintiens le rapport parce que le budget doit être présenté équilibré et à partir du moment où nous aurons pris la décision de ne pas prélever la taxe sur les permis de conduire, c'est beaucoup plus simple à faire que de supprimer en séance et de trouver des économies. Ou alors on joue l'hypocrisie.

Je pense qu'il est logique que nous apportions une aide. Je vous rappelle qu'il ne reste plus que six Régions qui perçoivent cette taxe. Nous ne faisons pas preuve en la matière d'un grand courage.

Qui demandait la parole ? Plus d'intervention ?

Je vous propose de passer au vote.

*Le rapport n° 5 est adopté : abstention du groupe de l'Union Pour l'Auvergne à l'exception de Madame Montfort ; vote pour des groupes Socialiste, Communiste et Républicain, et Vert, ainsi que de Madame Montfort (UPA).*

**M. LE PRÉSIDENT** : Je vous remercie. Nous passons à l'étude des voeux. Nous sommes saisis de plusieurs voeux. Vous les avez tous eus, ils ont été débattus en commissions. Je vous les propose donc dans l'ordre. Souhaitez-vous que nous les relisions ?

*Réponse négative collective.*

## VŒUX ET MOTION

### VŒU N° 1

concernant la réservation obligatoire sur les trains TÉOZ pour des transports intra-régionaux et la validité des billets TER limitée à un jour déposé par les groupes Vert, Socialiste, Communiste et Républicain

**M. LE PRÉSIDENT** : Nous avons donc un premier voeu des groupes Vert, Socialiste, Communiste et Républicain – on aurait pu mettre au pluriel – sur TÉOZ.

Pas d'observation ? Si quelqu'un souhaite un débat, qu'il lève la main.

*Ce voeu est adopté à l'unanimité.*

## VŒU N° 2

relatif aux victimes de l'amiante dans l'entreprise « Aubert et Duval »  
déposé par les groupes Vert, Socialiste, Communiste et Républicain

**M. LE PRÉSIDENT** : Un autre voeu déposé par les groupes Communiste et Républicain, Socialiste, et Vert concernant les victimes de l'amiante dans l'entreprise « Aubert et Duval ».

Est-ce que quelqu'un souhaite la parole ? Monsieur Mizoule.

**M. MIZOULE** : Très brièvement puisque ce voeu a été adopté à l'unanimité en commission après un petit amendement qui a précisé le sens du voeu, pour insister auprès de l'ensemble de notre Assemblée sur le caractère particulièrement dramatique de la situation qui se précise autour de l'amiante à « Aubert et Duval » et ailleurs. Le voeu l'indique, sur 430 salariés ayant passé un examen, 110 sont touchés et il y a déjà eu des décès.

C'est un problème de santé gravissime, je ne fais d'ailleurs que redire ce que le Ministre de la Santé, lui-même, vient d'indiquer puisqu'il va réunir très prochainement une table ronde pour voir comment améliorer la protection et l'indemnisation des victimes de ce fléau majeur.

Au-delà de l'indemnisation et de toutes les mesures de précaution, de soutien aux victimes, il y a aussi le fait que malheureusement l'amiante est encore utilisée dans des installations industrielles.

Je dis que ceux qui continuent à le faire – je ne cite personne parce que je ne veux pas mettre qui que ce soit à l'index – sont vraiment des irresponsables, parce qu'il est aujourd'hui établi qu'il existe des dangers. Cette notion de danger de l'amiante est très ancienne, elle remonte au début du XXe siècle, 1906 pour la première fois. Mais ce n'est qu'en 1996 que le législateur a interdit ce produit et aujourd'hui encore, des installations continuent à utiliser de l'amiante, ou bien un produit substitutif à l'amiante qui semble-t-il – à vérifier mais beaucoup d'études le démontrent – a les mêmes effets.

Nous ne pouvons pas ignorer ce problème, c'est un grave problème de santé professionnelle et c'est un problème qui, s'il n'est pas pris à bras le corps par tous les gens qui en sont responsables : les collectivités, l'État, les industriels, mettra en cause un jour ou l'autre, inévitablement, l'avenir de nos entreprises.

Madame Montfort est partie mais tout à l'heure elle a fait remarquer en commission qu'on ne peut pas dissocier le devenir de nos entreprises, de notre développement économique et de la santé des travailleurs. C'est étroitement lié.

Nous ne pouvons plus continuer à travailler en 2004 comme on travaillait dans les mines du XIXe siècle. C'est ce que je voulais faire remarquer, c'est un grave problème. Je suis satisfait que l'ensemble de l'Assemblée, sous réserve qu'elle confirme le vote de la commission, vote ce voeu parce que c'est vraiment un grand problème pour nous.

**M. LE PRÉSIDENT** : Je vous remercie Monsieur Mizoule. Je vous rappelle donc que le sixième alinéa est modifié et devient :

« Que la santé des hommes n'a pas de prix et que ceux qui ont une responsabilité dans ce dossier doivent en répondre ».

*Ce vœu modifié est adopté à l'unanimité.*

### VŒU N° 3

relatif aux projets de fermeture de l'Agence Immobilière régionale SNCF  
et de l'Agence Commerciale Voyageurs de Clermont-Ferrand  
déposé par les groupes Socialiste, Communiste et Républicain

**M. LE PRÉSIDENT** : Il a été adopté à l'unanimité en Quatrième Commission. Est-ce que quelqu'un souhaite intervenir ? Pas d'intervention. Nous passons au vote.

*Ce vœu est adopté à l'unanimité.*

### VŒU N° 4

relatif à la réalisation du raccordement de l'Autoroute A89  
entre Balbigny et La Tour de Salvagny  
déposé par les groupes Socialiste, Communiste et Républicain

**M. LE PRÉSIDENT** : Il a été adopté à la majorité en commission. Il y a donc des abstentions. La parole est à Monsieur Pommarel.

**M. POMMAREL** : Ce vœu ne sera pas voté par le Groupe Vert dans la mesure où nous estimons que ce raccordement autoroutier est un investissement extrêmement coûteux, beaucoup trop coûteux : pratiquement un milliard d'euros pour seulement 50 kilomètres.

Nous estimons qu'il y a des investissements beaucoup plus pertinents et qu'au moment où nous allons dépenser de l'argent pour améliorer les relations ferroviaires entre Clermont-Ferrand et Lyon, il ne serait pas très judicieux de les concurrencer par un tel investissement.

Pour donner une idée des ordres de grandeur, ce que nous a coûté la réalisation du raccordement de Saint-Germain-des-Fossés qui est en cours de finition actuellement, se chiffre seulement à hauteur de 9 à 10 millions d'euros. Nous sommes dans des sommes qui sont sans aucune commune mesure.

Alors, nous allons courir sans arrêt après les temps de parcours routier. Pour nous, ça n'est pas très raisonnable et il faut qu'à un moment donné, nous fassions un choix.

Aujourd'hui, si nous voulons réorienter les déplacements vers ceux qui consomment le moins d'énergie et qui émettent le moins de gaz à effet de serre, il faut

que nous fassions des choix courageux. Celui de courir toujours après des infrastructures routières les plus rapides possibles est un choix qui engage l'avenir sur une mauvaise pente.

**M. LE PRÉSIDENT** : Je vous remercie, mon cher collègue. Je voudrais rappeler simplement deux choses : ce que nous souhaitons, c'est que ce barreau reste adossé à l'autoroute, c'est-à-dire payé par les utilisateurs ; et je voudrais rappeler une deuxième chose, c'est que la vallée du Gier est dans une situation de saturation absolument épouvantable. Je sais qu'il faudrait dissuader les gens de prendre la voiture, mais prenez la vallée du Gier, un soir de pluie à la nuit, vous regretterez de ne pas avoir pris le train !

*Rires.*

Je vous propose de passer au vote.

*Ce vœu est adopté : votre contre du Groupe Vert.*

**M. LE PRÉSIDENT** : Je vous remercie.

#### MOTION

Condamnant les auteurs de violences et actes de vandalisme sur des biens publics ou privés et à l'encontre d'élus de la République déposée par les groupes Socialiste, Communiste et Républicain, et Vert

**M. LE PRÉSIDENT** : C'est une motion condamnant les auteurs de violences et actes de vandalisme sur des biens publics ou privés, à l'encontre d'élus de la République, quels qu'ils soient d'ailleurs. Aujourd'hui, c'est Lionel Roucan, mais cela serait aussi inacceptable si c'était un parlementaire de l'UMP.

Je crois qu'il faut que nous soyons clairs, sans séparation.

Cette motion a été adoptée à l'unanimité. Est-ce que quelqu'un souhaite intervenir ? Monsieur Bonnefille.

**M. BONNEFILLE** : En tant que membre du Conseil régional mais aussi en tant que responsable agricole, je veux m'élever bien entendu contre ces agissements qui vont à l'encontre de personnes. Même si nous ne sommes pas d'accord par rapport à tel ou tel point, nous ne devons pas attaquer les personnes.

Je crois quand même qu'il faut faire attention notamment par rapport aux engagements que nous prenons et notamment par rapport à l'élevage de porc en Auvergne.

Je pense que cet élevage de porc a sa place, notamment en travaillant par rapport à la qualité et si nous voulons demain – et je crois que tout le monde le veut – déguster notre jambon d'Auvergne, il ne faut pas qu'il se fasse non plus par rapport à des porcs qui nous viennent de très loin et qu'il vaut mieux encore défendre la production porcine que soutenir les loups en Auvergne !

**M. LE PRÉSIDENT** : Je crois que nous n'allons pas engager le débat sur l'élevage porcin. Ceci étant, le dialogue est quand même très ouvert, sur l'application de la charte, je veux bien qu'on en fasse une affaire politique mais je crois que nous avons tous intérêt à calmer le jeu et nous avons tous bien conscience qu'il faut trouver une réponse aux productions porcines. Ça ne doit pas être par un passage en force, en tout cas sûrement pas en essayant d'intimider ou de se venger sur telle ou telle personne qui deviendrait le « porc-émissaire » !

*Rires.*

Monsieur Mizoule.

**M. MIZOULE** : Écoutez, franchement moi je ne comprends pas l'intervention de Monsieur Bonnefille, parce que cela veut dire quoi ?

Ça veut dire qu'il est inacceptable de s'en prendre à Roucan mais Roucan ferait bien de faire attention à ce qu'il dit.

**M. LE PRÉSIDENT** : Ça n'est pas du tout ce qu'il a dit !

Moi, je vous propose de voter pour que tout soit clair. Monsieur Malhuret.

**M. MALHURET** : Est-ce qu'on peut proposer un amendement en séance, Monsieur le Président, s'il n'a pas été pris en commission ?

Si c'est possible, je voudrais proposer un amendement. La motion, avec laquelle je suis d'accord, fait référence à un seul fait récent qui s'est passé dans la région. Or, il y a deux sortes de faits qui se sont passés récemment dans la région, et par conséquent je souhaiterais qu'on fasse référence aux deux. Je voudrais proposer en ajout au premier paragraphe, un amendement qui consisterait à dire : « Suite également aux destructions avec effraction effectuées dans des champs consacrés à la recherche scientifique... ».

Et le reste de la motion telle quelle.

**M. LE PRÉSIDENT** : C'était très adroit, mais je ne renvoie même pas en commission... Je propose que nous votions la motion telle qu'elle a été proposée par la commission.

Est-ce qu'il y a des abstentions ?

*Cette motion est adoptée à l'unanimité.*

**M. LE PRÉSIDENT** : Je vous remercie.

VŒU N° 5

relatif à la contribution des États au budget de l'Europe  
déposé par les groupes Socialiste, Communiste et Républicain, et Vert

**M. LE PRÉSIDENT** : Il y a eu débat en commission. Est-ce que quelqu'un souhaite intervenir ?

Pas d'intervention. Nous passons au vote.

*Ce voeu est adopté à l'unanimité.*

Il y a unanimité ! Vous avez bien écouté le voeu ? Je vous remercie.

VŒU N° 6

relatif à l'Accord Général sur le Commerce des Services (A.G.C.S.)  
déposé par les groupes Socialiste, Communiste et Républicain, et Vert

**M. LE PRÉSIDENT** : Il y a eu plusieurs interventions. Est-ce que quelqu'un souhaite intervenir ?

*Ce voeu est adopté : vote contre de Monsieur Malhuret (UPA), abstention de Monsieur Aulagnier (UPA).*

VŒU N° 7

concernant le service public de proximité : EDF – GDF  
déposé par les groupes Socialiste, Communiste et Républicain

**M. LE PRÉSIDENT** : Il a été adopté à l'unanimité en commission. Y a-t-il quelqu'un qui souhaite intervenir ? Nous passons au vote.

*Ce voeu est adopté à l'unanimité.*

VŒU N° 8

visant à doter les Centres Hospitaliers dont celui de Montluçon  
des postes nécessaires à leur fonctionnement  
déposé par les groupes Socialiste, Communiste et Républicain, et Vert

**M. LE PRÉSIDENT** : Ce voeu a été adopté à l'unanimité en commission.

*Ce voeu est adopté à l'unanimité.*

VŒU N° 9

pour une offre de soins de qualité en Livradois Forez  
déposé par Monsieur Jean Aulagnier

**M. LE PRÉSIDENT** : Ce voeu a été adopté à l'unanimité en commission. Y a-t-il des interventions ? Pas d'intervention. Nous passons au vote.

*Ce voeu est adopté à l'unanimité.*

**M. LE PRÉSIDENT** : Mes chers collègues, je vous remercie. Vous devez avoir sur vos bureaux la lettre que j'avais envoyée au personnel TOS des lycées de la Région, qui était donc une lettre d'attente les informant que nous ne nous désintéressions pas d'eux.

D'autre part, vous trouverez également la lettre que j'ai reçue ce matin de la part de Monsieur le Recteur et de Monsieur le Préfet de Région qui s'émeuvent que nous nous intéressions directement, en leur écrivant directement, aux TOS et d'autre part qui s'étonnent que nous soyons sur une négociation nationale.

J'appartiens au bureau de l'Association des Régions de France et il est clair que la démarche pour nous ne peut-être que globale et non pas Région par Région. Vous avez ces documents pour information.

Mes chers collègues, je vous souhaite maintenant vraiment de bonnes fêtes de fin d'année, pour vous et vos familles, en souhaitant vous retrouver en pleine forme à partir du lundi 31 janvier pour la nouvelle session budgétaire, celle où nous discuterons, ligne à ligne, les dépenses et les recettes de la Région.

Merci de votre attention et bonne soirée.

*Fin de la session à 18 h 55.*

*Le Président du Conseil régional d'Auvergne*  
Signé : Pierre-Joël Bonté

Ce document est disponible  
au Secrétariat des Assemblées  
Conseil régional d'Auvergne  
BP 60 – 13/15, avenue de Fontmaure  
63402 CHAMALIÈRES CEDEX